

● SAMIZDAT ; LES TENTACULES DU KGB

Lire en page 2

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

DIMANCHE 27 - LUNDI 28 NOVEMBRE 1977 n° 567

Commission paritaire N° 56 942 - Tél : 636.73.76. 1,70 F

Conseil restreint à l'Elysée

Tâches de police pour l'armée

Déjà, on connaissait depuis 1973 l'existence du «GIGN», «Groupe d'Intervention de la Gendarmerie nationale», prétendument chargé de la «lutte contre le terrorisme»: à travers la gendarmerie qui est une de ses armes, l'armée s'était ainsi vu confier des tâches directes de répression policière.

Après le «conseil restreint» qui s'est tenu vendredi à l'Elysée, on a appris que désormais, l'armée aura la surveillance des relais de télécommunications et de télévision et des aérodromes, toujours sous prétexte de «lutte contre le terrorisme». Des unités plus nombreuses de l'armée vont nécessairement se trouver dans cette tâche, étant donnée son ampleur.

En même temps, «le renseignement civil et militaire concernant les activités et mouvements gauchistes» va être «centralisé»: aux tâches de police, vont donc s'ajouter pour l'armée des tâches d'espionnage de «l'ennemi intérieur».

LA FAILLITE DE BARRE

- Prix : + 0,8 % en octobre
- Franc : - 12,5 % en un an

0,8 % en octobre : tel sera, vraisemblablement, le chiffre de l'augmentation des prix qui va être rendu public prochainement. Après les 0,9 % déjà annoncés officiellement pour septembre, il est clair que la politique de «lutte contre l'inflation» engagée par Barre voici plus d'un an se solde par un

échec, pour ce qui est des prix que les familles populaires doivent payer quotidiennement. Seuls, en vérité, les salaires ont été bloqués, le pouvoir d'achat se dégradant gravement depuis le mois d'août 1976.

Cependant, un autre événement vient mettre en cause la politique du «premier

économiste de France». C'est, sur le plan monétaire, la chute du franc, accompagnant chaque jour celle du dollar, vis-à-vis des monnaies fortes européennes: le mark allemand et le franc suisse. Ces derniers jours, la glissade s'est considérablement accélérée, amenant le mark à 2,185 francs, et le franc suisse à 2,238. Depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre, la chute du franc, par rapport à chacune de ces deux monnaies, est respectivement de 12,5 % et de 12,9 %.

Ces proportions, en un peu plus d'un an, sont considérables. Leur résultat, si l'on tient compte de la place très importante des marchandises allemandes dans les importations françaises, sera nécessairement une nouvelle accélération de la hausse des prix. Ainsi, le dernier «indicateur» auquel Barre pouvait s'accrocher pour essayer de présenter son bilan comme positif est en train de lui échapper à son tour: il n'est pas parvenu à «maintenir le franc», comme il s'en vantait.

Pendant que Sadate tente de se justifier

La Syrie : pas de Genève dans les conditions actuelles

Alors que Sadate devait prononcer un important discours samedi matin pour tenter de justifier son voyage en Israël et sa reconnaissance de facto de l'Etat sioniste, la Syrie a pris position sur les négociations en cours. Le président Assad a notamment déclaré: «Nous n'irons pas à Genève dans les conditions actuelles».



Lire en p. 10

Sahara



GISCARD ENVOIE SES AVIONS DE COMBAT

Des avions français Jaguar ont survolé la semaine dernière les régions de Zouerate et de Nouadhibou. Le Jaguar est un avion de combat, équipé de canons ou de missiles, particulièrement utilisé pour l'attaque au sol. Après l'envoi de parachutistes et de matériels de surveillance et de transmission supplémentaires en Mauritanie, Giscard envoie «pour les entraîner» des avions qui peuvent être directement engagés contre le front Polisario. Le ministère de la Défense a expliqué que ces avions évoluaient dans le cadre de manœuvres franco-gabonaises. Après le Sénégal, l'impérialisme français cherche de nouvelles bases d'agression pour menacer le peuple sahraoui.

10^e Congrès du syndicat de la magistrature

Le S.M. tient ce week-end son X^e Congrès. Quelles luttes à mener dans l'appareil judiciaire, quelle attitude adopter par rapport à la gauche, ces questions sont au centre des débats de ce congrès, à quelques mois des échéances de mars 1978.

Lire en p. 4

Méto de Marseille déjà 3 accidents

Cérémonie prestigieuse à Marseille: Defferre a inauguré son métro avec discours, flonflons et cocktails. Defferre n'a pas jugé utile de parler des trois accidents qui se sont déjà produits au cours des essais en raison d'une signalisation insuffisante. Deux voitures se sont télescopées à 80 kmh, les conducteurs ont été blessés.

Lire en p. 8

Pierrelatte : nouvelle fuite d'héxafluorure

Une nouvelle fuite d'héxafluorure d'uranium s'est produite à la Comurhex à Pierrelatte. Il a fallu 45 mn pour détecter la fuite qui provenait d'un joint caché sous une gaine de calorifugeage. Une partie du personnel a été évacuée et l'infirmerie du CEA qui a effectué des analyses a retrouvé de l'uranium dans les urines d'au moins deux ouvriers du chantier voisin du Tricastin, ce qui est l'indice d'une contamination.

C'est en quelques mois la deuxième fuite grave dans cette usine qui appartient au groupe PUK, le premier pollueur de France.

Lire en p. 9

SAMIZDAT САМИЗДАТА

Les tentacules du KGB



Le siège du KGB à Moscou

LA LOI DES NOUVEAUX TSARS

● Nous poursuivons ici la reproduction des extraits d'une lettre au bureau politique du PCUS, datée du 29 juin 1977, c'est-à-dire au moment même où le plus grand tapage publicitaire était organisé en URSS autour de la nouvelle Constitution de Brejnev, alors que le projet de texte n'avait toujours pas été publié.

Les auteurs de cette lettre, qui ont courageusement signé de leur nom cette lettre, rendu publique, mettent à nu derrière chaque article de la Constitution de Brejnev, le vrai visage et la pratique fasciste des nouveaux bourgeois du Kremlin.

Toujours dans l'optique de masquer les aspects négatifs de la réalité, le projet de Constitution parle beaucoup et concrètement des droits et des libertés. Par contre, il parle peu ou obscurément de la sécurité publique.

Les mots «sécurité d'Etat» n'apparaissent en tout que deux fois, dans les articles 16 et 12. Dans l'article 72, les termes apparaissent dans le cours de l'énumération de tout ce qui dépend de la compétence des organes du pouvoir d'Etat et de l'administration. En 9ème point, il est dit laconiquement «...9) assurer la sécurité de l'Etat» sans plus de détails. C'est un peu plus long dans le chapitre 16 : «Le Conseil des ministres de l'URSS» On en tire, pour le moins, l'éclaircissement que le Conseil des Ministres ne s'occupe pas de la sécurité publique. Dans l'article 130 de ce chapitre, le Conseil

des ministres, selon l'alinéa 3 «met en œuvre des mesures en vue de préserver les intérêts de l'Etat, protéger la propriété socialiste et maintenir l'ordre public, de garantir et de défendre les droits des citoyens», selon l'alinéa 4 «prend des mesures en vue d'assurer la sécurité de l'Etat», mais par contre, selon l'alinéa 5 «assume la direction générale de l'organisation des Forces Armées de l'URSS.»

Ainsi, le Conseil des ministres de l'URSS défendrait les intérêts de l'Etat, sans l'aide de la sécurité d'Etat. Sans elle, il protégerait la propriété socialiste, l'ordre public et les droits des citoyens. Sans elle, cela va de soi. (...)

Les délégués du KGB, sont partout

Les organes de sécurité, com-

me ils se cachent, pénètrent de leurs tentacules le moindre pore de l'appareil d'Etat. Pas une seule organisation d'Etat, syndicale, sociale ou même du parti qui n'ait pas un délégué du KGB qui tisse son filet d'agents secrets. Les auxiliaires semi-officiels du KGB sont les cadres intermédiaires, les auxiliaires non-officiels sont les dirigeants d'entreprises, d'organisations et d'établissements. Et beaucoup de citoyens soviétiques, effrayés par des années de répression, n'osent pas refuser d'obéir aux ordres les plus illégaux du moindre collaborateur d'un organe du KGB. Et sont aux ordres de ce département de la sécurité d'Etat, les systèmes territoriaux de surveillance et d'écoute pour lesquels travaillent d'importants collectifs de savants soviétiques.

«On écoute en permanence, on écoute tout»

La réalité des articles 55 et 56 garantissant aux citoyens soviétiques l'inviolabilité de l'individu et du domicile, la protection de la vie privée, du secret de la correspondance, des conversations téléphoniques et télégraphiques, devient claire. Pour le KGB, tout cela n'est que phrase vide.

Tous les jours, son appareil ouvre le courrier, écoute les conversations téléphoniques. Dès qu'il découvre la moindre chose «critique» dans une lettre, les KGBistes soumettent aussitôt l'expéditeur et le correspondant à une surveillance constante. Dès qu'ils entendent une conversation «méfiante» au téléphone, ils branchent le téléphone à un magnétophone en lui adjoignant un véritable «mouchard». L'écoute téléphonique est rentrée à ce point dans les habitudes qu'ils ne se cachent même pas : à n'importe quel moment, ils peuvent couper votre conversation ou supprimer la ligne (provisoirement ou définitivement). Ni l'administration des postes, ni celle des téléphones n'ont pensé un seul instant à protester contre cette infraction à une Constitution qui «garantit» le secret de la correspondance et des conversations téléphoniques. Au centre téléphonique de Moscou, il existe un service spécialisé dans les écoutes et le brouillage.

Les «sujets» les plus importants sont écoutés, non seulement au téléphone, mais à travers tout leur appartement. On écoute en permanence, on écoute tout : les conversations quotidiennes, les disputes et tous les instants de la vie privée. C'est ainsi que la loi protège cette vie privée.

«Il suffit de donner une instruction à la police»

L'inviolabilité du domicile n'est pas mieux protégée. Si le KGB veut visiter un appartement quelconque, il donne instruction aux services de police, ou autres, d'éloigner par n'importe quel moyen, le locataire de son logement. Et l'instruction est rigoureusement appliquée.

Il en est de même de l'inviolabilité de l'individu. Il suffit au «service» de donner instruction à la police d'arrêter quelqu'un pour 15 jours. Et ils l'arrêtent, même s'il a une conduite irréprochable. Dans les cas difficiles, les moyens sont plus rusés et plus terribles. Le psychiatre, le dispensaire ou l'hôpital psychiatrique local reçoivent du KGB la consigne de mettre quelqu'un en isolement. Et la personne se retrouve en isolement sans qu'elle puisse rien y faire.

Ni la police, ni les psychiatres, ni ceux qui sont au-dessus d'eux ne respectent l'article de la

Constitution sur l'inviolabilité de l'individu.

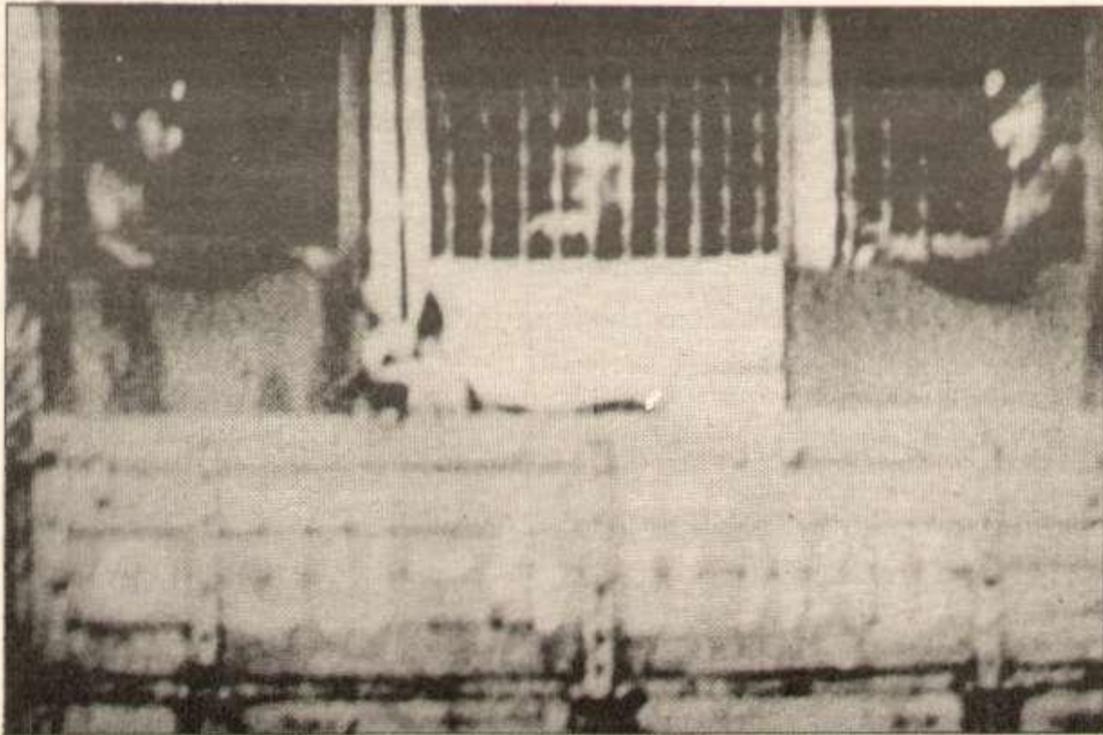
Dans la même optique, il faut aussi parler de ce qu'on appelle le contrôle judiciaire. Il n'a pas été inventé en URSS, il était déjà pratiqué dans la Russie tsariste. Les personnes qui avaient purgé leur peine et qui étaient placées sous contrôle judiciaire étaient obligées de venir signer au commissariat de police, pendant un temps déterminé. Mais aujourd'hui, la police a, en plus, le droit (et même apparemment l'obligation) de faire irruption à n'importe quelle heure du jour et de la nuit (et même tous les jours) dans l'appartement de la personne sous contrôle judiciaire, et d'aller jusqu'à fouiller chez ses proches. Celui qui est placé sous contrôle judiciaire est, de fait, privé des droits constitutionnels. Mais s'il s'indigne d'une telle atteinte à l'inviolabilité de sa personne et de son domicile et ne laisse pas entrer la police dans son appartement, il est conduit devant les tribunaux pour «refus d'obtempérer à la police» ou «infraction au contrôle judiciaire».

Il faut dissoudre totalement le KGB

Pour mettre fin à ce gigantesque mépris du droit des gens, à ce gigantesque détournement des tâches des travailleurs des organes de la sécurité d'Etat et d'autres institutions et établissements d'Etat, pour pouvoir appliquer réellement, effectivement, l'article de la Constitution sur l'inviolabilité de l'individu, il faut dissoudre totalement, sans rien en laisser, la police secrète dans le pays, dissoudre le Comité de Sécurité d'Etat, comme le montre d'ailleurs le texte même du projet de constitution, il ne remplit aucune fonction positive, constructive, indispensable à la défense de l'Etat, l'ordre public et les droits du citoyen. Au contraire, le pouvoir qui a reçu le KGB sur les organismes sociaux et d'Etat du pays (choisir les cadres de la recherche scientifique, apprécier l'activité des écrivains et des artistes, décider des promotions des travailleurs, etc.), tout cela dépend ouvertement de l'«autorisation» du KGB !, ce pouvoir peut amener, en fin de compte, à la paralysie de toute l'organisation sociale.

Traduction du Quotidien du Peuple. Intertitres de la rédaction.

Camp de Riga : une des lieux où le KGB envoie les «suspects».



DEUXIEME JOURNEE DU 37^e CONGRES DE LA FGM CFDT

D'autres interventions ont eu lieu, notamment sur la question de la gauche (syndicats de Belfort, Besançon, Sochaux), de la place des femmes dans le syndicat (Union Métaux Rhône-Alpes) et sur la question des inter (Saint-Quentin).

A propos des amendements au rapport d'orientation, outre que seulement 16 d'entre eux ont été retenus, la direction de la FGM multiplie les tentatives pour réduire encore ce nombre, notamment pour ceux qui posent des problèmes de fond. Le moyen qu'elle a employé a été de faire de «nouveaux» textes, tout aussi flous que les premiers, et n'intégrant que très partiellement certains amendements. C'est ainsi le cas de l'amendement que nous avons déjà cité du 78 Nord, caractérisant le projet du PCF comme un capitalisme d'État, et parlant de la social-démocratie à l'œuvre dans certains pays occidentaux comme «n'ayant jamais touché aux fondements du capitalisme». C'est aussi le cas de toute une série d'autres amendements.

La refonte en catastrophe de certains textes du rapport d'orientation contestés vise bien entendu à faire retirer ces amende-

● Le congrès de la Fédération Métallurgie CFDT a poursuivi ses travaux vendredi. Cette journée devait être consacrée jusqu'à une heure avancée à la suite des interventions, au nombre de 63 des délégués sur le rapport d'orientation. L'opposition la plus large qui s'est manifestée s'est faite à propos de la politique financière menée par la Fédération depuis 3 ans. Nombre d'intervenants ont remis en cause notamment la politique suivie en matière de cotisations syndicales : jugées trop élevées (1 % du salaire) et remettant partiellement en cause le développement de l'organisation.

ments par ceux qui les ont formulés. Il s'agira samedi et dimanche, de s'y opposer, puisque c'est là qu'ils seront discutés.

Aujourd'hui, nous publions un certain nombre des amendements les plus significatifs parmi les quel-

ques 300 qui viennent d'être rejetés par la commission des résolutions, et portant sur les questions essentielles, comme le pouvoir des travailleurs dans les entreprises, en cas de victoire électorale de la gauche en 78.

L'ELECTION DU CONSEIL FEDERAL

Le conseil fédéral doit être élu dimanche. Jusqu'ici, il comprenait 58 membres. Comment se passeront les élections ? Jusqu'au congrès actuel, tout n'était déjà pas des plus démocratique, puisque sur le total des représentants au Conseil Fédéral, environ 25 étaient directement nommés. Seul le nombre de représentants restant élus, ce qui réduisait déjà considérablement le poids des syndicats. Une nouvelle réduction des représentants directs des syndicats au comité fédéral sortant présentera directement pour ce 37^e congrès, 9 de ses représentants. Cela veut dire qu'une opposition supposée ou existante ne peut obtenir en aucun cas la majorité à la direction. La proposition (votée lors de la question de la modification des statuts) que le conseil fédéral n'ait plus «58 membres maximum», mais 58 membres minimum ne change pas grand chose à ce qui précède, puisque le nombre des membres du conseil fédéral proposé sera désormais de 59, soit 1 de plus.

L'importance des intersyndicales

Plusieurs syndicats sont intervenus sur la question des structures, et plus particulièrement sur la question des inters, organismes faisant le lien entre différentes sections syndicales d'un trust. Ils ont insisté sur le fait que le rapport d'orientation minimise le rôle et ne donne pas suffisamment de moyens aux inters, qui doivent pourtant avoir une place importante dans la coordination des luttes sur un trust.

Le syndicat des métaux de Faverges notait : «Dans le rapport d'orientation du Congrès pour les trois ans à venir, il est fait allusion à la constitution des inters, mais il faut reconnaître que les quelques lignes attribuées à ce sujet sont loin de nous satisfaire, parce que peu précises et pas assez développées. Il est nécessaire que les inters soient faites afin de per-

mettre une meilleure intervention entre les sections d'un même établissement et de pouvoir élaborer des cahiers de revendications communs, d'être plus solidaires et efficaces dans les luttes que nous menons. En effet, il arrive fréquemment que lorsqu'un conflit démarre dans un des établissements, les patrons ont la possibilité de mieux résister aux travailleurs, parce qu'ils pensent assurer la production dans d'autres établissements... Il est nécessaire que les divers établissements luttent ensemble, sinon c'est l'échec, et à l'intérieur du trust Gillette, nous avons vu ce que c'était que le conflit concernant les qualifications...»

Nous reviendrons par la suite sur d'autres interventions de cette journée, au cours de laquelle Edmond Maire a pris la parole.



Coordinations : la fédération dit non

Les refus de la FGM

A propos de «La CFDT de la métallurgie : la FGM», sa stratégie d'action pour 78-80», la commission des résolutions a refusé un important amendement des syndicats de Belfort, Besançon, Vesoul, exigeant que la Fédération donne des moyens importants aux Sections Syndicales pour mener à bien les luttes, et surtout favoriser leur coordination. Cet amendement disait entre autres «Pour favoriser des actions efficaces, pour aller vers la conquête des objectifs, pour donner une dynamique aux luttes, les organisations de la FGM développeront en permanence une politique qui donnera aux sections et aux syndicats, confrontés aux réalités des licenciements et du chômage, toutes possibilités et moyens pour que des initiatives nouvelles se développent : dans les domaines de l'action, de l'information, de la coordination des luttes tant sur le plan professionnel qu'interprofessionnel».

LES CONSEILS D'ATELIERS

A propos du «pouvoir syndical et de l'élargissement des droits des travailleurs» de très nombreux amendements avaient été déposés par des dizaines de syndicats, en vue de modifier cette partie du rapport d'orientation, et surtout à propos de la question importante s'il en est, du «pouvoir des travailleurs dans les entreprises nationalisées», en cas d'arrivée de la Gauche au pouvoir en 78. La plupart des amendements précisaient clairement que les

conseils d'ateliers devaient surtout permettre de favoriser l'autonomie des travailleurs dans la définition, l'élaboration et la lutte pour les revendications. La plupart de ces amendements ont été rejetés.

LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Toujours dans le sens d'éviter toute déformation et récupération des revendications des travailleurs, le syndicat 78 Nord proposait «la nécessité pour être candidat au conseil d'établissement d'être auparavant conseiller d'atelier, de façon que les travailleurs qui auront le pouvoir d'orientation et de décision aient la confiance des travailleurs qu'ils côtoient quotidiennement». Seul, l'amendement du syndicat de la Haute Garonne, soutenu par l'Ariège, Figeac, le Lot, Rodez et le Tarn, a été retenu, qui définit le conseil d'atelier

comme étant une «structure composée de travailleurs élus et révocables par les travailleurs, disposant d'un pouvoir réel et négociant avec le conseil d'établissement les objectifs de l'atelier ou du service».

POURQUOI CE REFUS ?

Au total donc, de nombreux amendements de fond ont été rejetés. Il faut souligner à ce propos que le fonctionnement du Congrès ne permet pas aux syndicats dont un amendement a été rejeté, de faire en quelque sorte appel. Certes, les 300 amendements déposés ne peuvent tous être discutés : il est vrai que certains ne sont pas différents d'autres. Mais de là à dire que «les amendements retenus sont ceux qui sont le plus opposés à la ligne de la Fédération» comme cette dernière l'affirme, les exemples cités prouvent le contraire !

renault : SITUATION TOUJOURS BLOQUÉE

Vendredi matin à 8 heures, une délégation du 38 se présentait au siège social de Renault. A l'étage de la direction, toutes les portes sont fermées. Un responsable leur indique de s'adresser à leur direction locale. Mais là encore, les portes sont fermées. La CGT déclarait : «Il ne faudra pas s'étonner si de nouvelles actions spectaculaires ont lieu dans les heures ou les jours qui viennent». La régie affirme de son côté : «Il s'agit d'un petit conflit local qui ne touche pas même 800 personnes... Il n'est donc pas question d'ouvrir des négociations à l'échelon de la direction de la Régie...» Depuis quinze jours et plus, les lockoutés du 38 sont donc superbement ignorés par la direction. Le «calme» qui règne dans l'usine n'est qu'apparent.

Furnon : condamnation du secrétaire CGT de l'UL

Le secrétaire de l'UL CGT d'Alès a été condamné vendredi à 100 F d'amende et 3 000 francs de dommages et intérêts pour diffamation, pour avoir qualifié Gérard Furnon de «patron rétrograde s'entourant d'hommes peu reluisants dont les méthodes fascistes sont à condamner».

Jossermoz : EVACUATION PRONONCÉE

«On attendra que les forces de police nous chassent, de toutes façons ça ne se passera pas tout seul», telle a été la réaction des travailleurs de chez Jossermoz qui occupent depuis juillet les locaux dans la zone industrielle de Vovray, près d'Annecy. La justice leur laisse 3 jours pour évacuer. Au delà, ils devront verser 100 F par jour et par personne. Les occupants sont des travailleurs du groupe, qui n'ont pas été réembauchés lors du redémarrage d'une des usines. Ils s'étaient tous regroupés à Vovray.

Le Quotidien du Peuple
 Adresse Postale BP 225 75 924 Paris Cédex 19
 Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
 Directeur de Publication : Y. Chevet
 Imprimé par IPCC - Paris
 Distribué par les NMPP
 Commission Paritaire : 56 942

Un marchand de sommeil
condamné à Flers

LA MOBILISATION SE POURSUIT

● Le 25 octobre dernier, le tribunal correctionnel d'Argentan condamnait un marchand de sommeil, Bouscaut, à un mois de prison avec sursis, 1 500 F d'amendes et 1 000 F de dommages et intérêts. Ce n'est pas chose courante !

Aujourd'hui, le maire et ses colistiers veulent le blanchir.

Flers, le 18 novembre 1977

«L'affaire remonte au 5 mars 1977. Ce jour-là, une conférence de presse était organisée par les locataires de chez Bouscaut et le comité de soutien pour dénoncer les conditions de vie et les vexations subies en permanence par les locataires, en majorité des immigrés. La répression ne s'est pas fait attendre puisque le lundi suivant, un des locataires ayant participé à l'action, retrouvait en rentrant du travail ses affaires sur le palier et la porte de sa chambre fermée, serrure changée. Le locataire est allé au commissariat porter plainte mais il fallut une intervention collective pour que cette plainte soit enregistrée.

Depuis, diverses pressions ont été exercées sur les parents ou amis du locataire pour qu'il retiré sa plainte. Malgré tout, le 25 octobre, l'affaire est passée au tribunal.

Au travers de cette plainte, le comité de soutien voulait dénoncer l'ensemble de l'affaire Bouscaut, la complicité de l'administration (préfecture, police, municipalité...) et montrer sa détermination en étant présent dans la salle du procès.

Le procureur appuyait la plaidoirie de l'avocat, et déclarait avoir visité cet immeuble, qui était un véritable taudis, et que Bouscaut était effectivement un marchand de sommeil et vivant de «ce commerce là». En conclusion, il demandait un mois de prison avec sursis, une amende et des dommages et intérêts, ce en quoi il était suivi par le Tribunal.

Il s'agit d'une victoire pour les travailleurs immigrés de Flers et pour le comité de soutien : Bouscaut ne fait plus la loi, et pour la première fois une instance officielle confirme ce que nous avons depuis longtemps démontré : Bouscaut est un marchand de sommeil, et il doit être poursuivi en tant que tel, selon la loi de juillet 1976.

(Extraits d'un tract du comité de soutien aux travailleurs émigrés)

HALBOUT ET SES CO-LISTIERS. COMPLICES DE BOUSCAUT, MARCHAND DE SOMMEIL

«Bouscaut a juridiquement payé sa dette...», «il ne reloue plus les chambres insalubres...», «il n'est pas question de l'ex-

proprier... il est chez lui, il est libre de faire ce qu'il veut...»

Voilà les déclarations de Halbout lors de la dernière séance du conseil municipal.

Pour le Maire de Flers, l'affaire est classée... d'ailleurs il n'y a sans doute jamais eu d'affaire Bouscaut, puisque jamais il n'est intervenu publiquement...

Il est surprenant d'entendre un ancien député refuser l'application d'une loi dont le but est de freiner les tarifs scandaleux sur la main-d'œuvre étrangère.

Que dit cette loi :

—La loi du 13 juillet 1976 donne aux préfets des moyens accrus pour leur permettre de résorber les logements insalubres qui sont loués aux travailleurs immigrés.

—Désormais les préfets pourront réquisitionner ou exproprier les locaux insalubres, en vue de les affecter après aménagement au logement des occupants.

—Les frais qui découleront de ces opérations seront à la charge du propriétaire, dans les conditions prévues par la loi.

C'est en plus avoir la mémoire un peu courte que de balayer en une seule déclaration 16 ans de conditions de vie indécentes et de profits scandaleux. (Bouscaut loue des «chambres» depuis 1961).

Halbout ne veut pas d'un foyer car il ne veut pas que les travailleurs immigrés amènent d'autres membres de leur famille à Flers...!!

C'est détourner le problème en disant que le foyer serait un «appel» pour les immigrés. Il sait aussi bien que la venue des travailleurs immigrés dépend uniquement des offres d'emploi faites par les entreprises de la région. Le Maire suite à la lettre les consignes racistes de Stoléro.

Les choses sont claires maintenant :

1) Halbout ne veut pas appuyer notre demande d'expropriation de Bouscaut.

2) Il ne veut pas construire de foyer (qui pourtant, au niveau financier n'aurait rien coûté à la ville d'après les promesses du sous-préfet).

Reste posé le problème des immigrés qui attendent toujours un foyer et des lieux de rencontre...

Le comité de soutien appelait toutes les organisations et les travailleurs français et immigrés qui sont révoltés par les propos du Maire et le peu de cas qu'il fait des droits des travailleurs immigrés, à venir à une rencontre le samedi 29.

3 FASCISTES D'ASSAS EN PROCES

● Le 28 novembre 1977, s'ouvrira à 13 h 30 devant la 13^e chambre du tribunal correctionnel le procès de 3 militants fascistes, Jean-François Santa-Croce, Jean-Pierre Emie et M. Pinchart-Déry membres du GUD sur Assas, qui sont tous trois inculpés de violence avec préméditation et port d'armes prohibé.

Les faits remontent au 3 mai 1976. Ce jour-là, deux militants du comité de lutte antifasciste, Véronique S. et Anne V. descendent la rue d'Assas en voiture. Elles sont reconduites par des militants du GUD assis à la terrasse du

café «Le Lufac», qui leur donnent immédiatement la chasse en motos.

Les nazillons du GUD, armés de nunchaku et de poings américains, brisent les vitres de la voiture immobilisée à un feu rouge et blessent gravement Véronique, qui doit être transportée d'urgence à l'hôpital Laennec. Elle y rencontre d'autres blessés uniquement coupables d'avoir le teint basané et les cheveux un peu longs, victimes sans doute des mêmes nerfs.

GAUCHE : UNION ELECTORALE A STRASBOURG

A grand bruit, la querelle entre les partis de la gauche continue à se développer sur la place publique. Nul doute qu'elle corresponde à de profondes divergences. Que la querelle débouche sur une rupture électorale en mars 78, c'est ce que de nombreux commentaires tendent à faire croire, mais qui est déjà bien plus douteux. L'élection partielle de Strasbourg vient fournir une indication à ce sujet.

Au premier tour de scrutin cantonal, le candidat du PS, Brunschweiler, est en effet arrivé largement en tête, avec 38 % des suffrages exprimés, tandis que le PCF voyait son score diminuer assez nettement par rapport à 76. Pour le deuxième tour, qui se déroule ce dimanche, le candidat du PCF n'avait pas obtenu suffisamment de voix pour se maintenir. On pouvait cependant se demander, compte tenu de l'acuité des contradictions actuelles entre les deux partis, si Brunschweiler aurait son soutien. C'est chose faite. En tirant des conclusions générales pour le printemps prochain serait certes hâtif. Il reste que les militants du PCF qui sont aujourd'hui persuadés de la volonté de leur direction d'aller «jusqu'au bout» dans sa petite guerre avec la social-démocratie y trouveront peut-être sujet à réflexion.

commandos armés, organisent des «raids» sur les lycées (Montaigne, Balzac, Buffon, Henri IV, Lavoisier) et les facultés (Censier, Tolbiac, Jussieu). Ils assuraient le service d'ordre des meetings de Giscard pendant sa campagne électorale, ceux de Chirac aujourd'hui. Ce sont toujours les mêmes qui, travestis en ouvriers anti-grévistes aux portes des usines Peugeot et Citroën, prêtent main-forte à la CFT pour attaquer les piquets de grève.

Le procès de lundi s'inscrit dans un contexte d'atteinte aux libertés démocratiques, et où une fraction de la bourgeoisie envisage, le cas échéant, de recourir sur une vaste échelle aux groupes fascistes après les élections de 1978. Déjà, les provocations fascistes se manifestent à plusieurs occasions : attentat contre la Bourse du travail à Grenoble, attentat contre le Syndicat de la Magistrature...

Pour la première fois, des dirigeants fascistes d'Assas comparaissent au banc des accusés et devront répondre de leurs nombreuses attaques contre le mouvement révolutionnaire et populaire.

Un rassemblement, à l'appel de plusieurs organisations révolutionnaires, dont l'UCJR, est prévu lundi à 13 heures devant le Palais de Justice pour soutenir l'action en justice des deux camarades et exiger que les militants fascistes soient sanctionnés.

Depuis plusieurs années, quelques «militants» musclés du GUD font régner un véritable climat de terreur à la faculté de droit d'Assas : double contrôle des cartes aux portes, interdiction aux étudiants taxés d'«oppositionnels» de pénétrer dans les locaux. Ainsi, lors de la libération de Saïgon, ou pendant les grèves étudiantes, des étudiants se virent interdits de séjour. Les étudiants étrangers ou juifs avaient un statut d'apartheid. Les femmes étaient soumises à un régime spécial : sarcasmes, insultes sexistes, pelotages, menaces de viol sans compter les diffamations sur leur vie privée.

Les exactions du GUD ne se bornent pas à faire régner leur ordre à Assas. Ce sont les mêmes qui, en

En bref... En bref...

Managers

Les dirigeants de la CGT viennent de tenir une conférence de presse sur l'immigration. Première remarque qui s'impose : leur silence a été total sur la lutte des foyers Sonacotra, la principale pourtant qui se soit développée dans ce secteur ces derniers mois. Mais il y a plus. Evoquant, en bons managers, la situation économique, ces messieurs ont affirmé que, sans les immigrés, le bâtiment et la métallurgie ne se trouveraient pas en état de fonctionner. En somme, l'importation de main-d'œuvre, un des traits de l'impérialisme d'aujourd'hui, doit continuer.

Chaperon

Mauroy vient, en sa qualité de président du conseil régional du Nord-Pas de Calais, de rencontrer le premier ministre. Les sujets abordés ont été anodins. Et pour cause : le second de Mitterrand, dans la période, n'allait pas s'exposer à une attaque de plus du PCF. D'ailleurs, il avait pris ses précautions : il s'était fait chaperonner, entre autres «élus», par des membres du PCF. Celui-ci, ainsi «mouillé», n'aura plus qu'à se taire.

Caron Ozanne : le jugement sera rendu
le 15 décembre

«NOUS DEMANDONS LA RELAXE»

Jeudi dernier, les dix travailleurs de l'imprimerie Caron-Ozanne inculpés de «vol et abus de confiance» comparaissent devant le tribunal de Grande Instance de Caen. En poursuivant les travailleurs pour avoir remis en route leur imprimerie, utilisé les stocks, la bourgeoisie compte créer un précédent, et décourager cette forme de lutte.

Mais dans la salle du tribunal, les inculpés n'étaient pas seuls : beaucoup d'anciens de Caron, des travailleurs et syndicalistes de Caen, et d'ailleurs.

L'avocat de la partie civile, tout en essayant de répartir les responsabilités entre le patron «responsable de la faillite de l'entreprise», et les ouvriers qui avaient tout de même utilisé pour près de 10 millions d'anciens francs de papier, sur des machines qui ne leur appartenaient pas, demanda le franc symbolique.

que. Les accusés refusent cette condamnation, qui les reconnaîtrait coupables, et constituait un précédent contre tous les travailleurs, qui, dans leurs luttes et pour accroître leur pression, remettent en marche les machines ou constituent des stocks.

Le procureur ne suivit pas l'avocat. Il fit remarquer que les inculpés n'avaient pas «eu l'intention frauduleuse de porter préjudice à la société», et qu'il ne fallait pas condamner «une main collective».

Parmi les témoins, les Lip, et une délégation du syndicat CGT des correcteurs, qui rappela le cas du Parisien Libéré, et les embarras actuels de la justice face à la poursuite des procès contre les ouvriers du Parisien Libéré, après l'accord.

En fait, le procès tourne plutôt au procès de la loi anti-casseurs, et les avocats demandaient la relaxe. Le jugement sera rendu le 15 décembre.

RASSEMBLEMENT COMMUNISTE



Dimanche 27 novembre

à l'appel du Parti Communiste Révolutionnaire marxiste-léniniste
et de l'Union Communiste de la Jeunesse Révolutionnaire

**14 h - Salles de la Mutualité
(Métro Maubert-Mutualité)**

Que faire pour 78 ?

● TÉMOIGNAGES :

des syndicalistes, des paysans, des travailleurs immigrés, des écologistes,
des femmes accusent le capitalisme et tracent les perspectives de lutte pour 78 et l'après 78

La première partie de ce rassemblement sera constituée de témoignages vivants accusant le capitalisme et mettant en lumière les fausses solutions des partis de gauche face aux aspirations révolutionnaires des travailleurs. Ces interventions trouvent également les perspectives de lutte pour 78.

D'ores et déjà, nous pouvons annoncer les témoignages suivants :

- un ouvrier syndicaliste expliquera la politique du PCF, dans son entreprise : comment concrètement le PCF a tenté de multiples pressions à l'intérieur de la CFDT, et exposera les exigences de la classe ouvrière concernant ses propres droits à l'intérieur de l'entreprise.

- avec les mesures Stoléro la bourgeoisie veut chasser les travailleurs immigrés et développe la répression contre eux. Un camarade immigré témoignera de cette répression quotidienne, et de la politique des municipalités de gauche envers les travailleurs immigrés.

- Le développement du capitalisme à la campagne chasse les petits paysans. De multiples luttes se sont développées contre les reprises abusives de terres, contre les firmes agro-alimentaires, et les coopératives, contre le Crédit Agricole... Des camarades paysans témoigneront de leurs luttes.

- Les femmes sont parmi les premières touchées par le chômage. Quand elles travaillent, elles doivent subir une double journée de travail. Ces dernières années, les luttes des femmes n'ont cessé de se développer. Une femme communiste viendra apporter son témoignage à ce rassemblement.

- Le capitalisme détruit le cadre de vie, entasse les travailleurs dans des cités-dortoirs. Des associations se sont créées qui remettent en cause l'oppression capitaliste dans ce domaine. Des militants de ces associations seront présents à ce rassemblement, mettront en accusation le capitalisme sur ce point.

6 débats

Les débats commenceront à 17 heures et se prolongeront dans la soirée

Quel est le véritable projet du PCF ?

le PCF le dit lui-même : il ne propose pas le socialisme. Mais est-il prêt à

gérer loyalement les affaires de la bourgeoisie, s'est-il transformé en un parti social-démocrate, ou a-t-il un projet spécifique de capitalisme d'Etat ?

Comment le PCF compte-t-il mettre en place son projet ? Telles sont quelques unes des questions

qui seront débattues au cours de ce forum auquel participeront des travailleurs des entreprises nationalisées, des syndicalistes, des anciens membres du PCF qui ont connu les années 44-47 quand le PCF était au gouvernement.

Quelle base d'unité pour 78 ?

Les élections ne résoudront rien. Les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs propres forces ! Mais comment organiser la riposte face aux fausses solutions que préparent les partis bourgeois pour

l'après 78 et sur quelles bases ? Des ouvriers syndicalistes, des paysans, des écologistes, des représentants des groupes femmes participeront à ce forum.

Quel projet socialiste pour la France ?

Le socialisme est une idée neuve, plus que jamais à l'ordre du jour. Le mot a été galvaudé, corrompu, trahi. Mais la pers-

pective de la société socialiste est inscrite, dès aujourd'hui, dans les luttes de la classe ouvrière, dans ses aspirations profondes.

Comment, dans la situation spécifique de notre pays, s'organiser dans tous les domaines le pouvoir de la classe ouvrière ? A quelles conditions ? Quelles leçons tirer de la restauration du

capitalisme en URSS pour se préparer dès maintenant à prévenir ce danger ? Comment combiner centralisation du pouvoir et démocratie prolétarienne la plus large ? Quel sera le rôle du Parti communiste dans la lutte pour consolider le pouvoir de la classe ouvrière et édifier le socialisme ?

Français-immigrés une seule classe ouvrière

Après les manifestations contre les mesures Stoléro, comment poursuivre la riposte ?

Face à l'immigration que proposent les partis de gauche ? Quelle est la pratique de ces partis dans les municipalités qu'ils dirigent ? Quelle a été l'attitude du PCF et du PS dans les luttes des travailleurs immigrés : foyers SONACOTRA, lutte de Pellet Nanterre ?

Comment construire l'u-

nité révolutionnaire des travailleurs français et immigrés ?

Tels seront les thèmes qui seront abordés dans ce débat avec la participation de militants des foyers SONACOTRA, des syndicalistes CGT et CFDT, des militants des Comités unitaires français immigrés...

Où en est la situation internationale ?

Le combat pour la révolution dans notre pays est indissociablement lié au combat du prolétariat et des peuples du monde.

Où en est aujourd'hui après l'apparition du révisionnisme moderne, le mouvement de libération nationale, aujourd'hui ? Quels changements a provoqué l'apparition du social-impérialisme ? Qu'en est-il du mouvement des pays du Tiers Monde ?

Comment délimiter les forces politiques du monde actuel ? En quoi la théorie de la division du monde en trois mondes peut être comprise comme la synthèse, aujourd'hui, des rapports de classes et du développement des contradictions fondamentales ?

Qu'est ce que l'euro-révisionnisme ?

Pour caractériser actuellement plus précisément le projet du PCF, mais aussi pour apprécier la situation de la lutte des classes dans

les pays d'Europe du Sud, il faut apprécier où en sont les différents partis révisionnistes. Quels sont leurs projets politiques, leurs tactiques pour arriver au pouvoir ? Est-ce que le PCI de Berlinguer, le PC espagnol de Carrillo et le PCF auraient en commun une ligne révisionniste « originale » ? Qu'est-ce qui les unit ? Qu'est-ce qui

les divise ? Quels sont leurs liens avec le social-impérialisme soviétique ? La tactique putschiste de Cunhal était-elle un cas particulier ?

Des militants révolutionnaires d'Italie et d'Espagne participeront au débat et y apporteront leur expérience directe. De même que des journalistes français et étrangers.

Interventions centrales du Parti Communiste Révolutionnaire Marxiste Léniniste

● SOUTIEN AUX LUTTES DES PEUPLES DU MONDE

● CHINE— L'expérience de Tating : en marche vers le communisme

Les luttes de Libération Nationale :
EN AFRIQUE AUSTRALE
EN PALESTINE

La lutte des peuples d'AMÉRIQUE LATINE contre les dictatures fascistes

La partie internationale du Rassemblement Communiste sera constituée par des interventions sur l'édification du socialisme en Chine, et sur les luttes des peuples du monde contre l'impérialisme et le social-impérialisme.

- Un membre de la délégation du Quotidien du Peuple qui s'est rendue récemment en Chine s'attachera à montrer, à travers l'expérience du champ pétrolifère de Tating, comment le peuple chinois marche aujourd'hui vers le communisme.

- Les luttes de libération nationale des peuples d'Afrique Australe sont aujourd'hui aux avant-postes de la lutte anti-impérialiste. Le représentant du Z.A.N.U.

interviendra sur la lutte déterminée des peuples africains contre les régimes fascistes et racistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie.

- Au lendemain de la visite de Sadate aux autorités sionistes, un militant palestinien viendra dire combien est ferme la volonté du peuple palestinien de récupérer son pays et d'imposer la reconnaissance de ses droits nationaux. Il témoignera aussi de la répression sans merci exercée par les sionistes contre les masses populaires.

- En Amérique latine, aussi, les peuples développent leur lutte contre les fascistes, et l'impérialisme. Des révolutionnaires d'Argentine, d'Equateur témoignent.

Musique et chants

Akendengue— chanteur africain
Troupe et orchestre arabe
L'atelier populaire de chansons

Crèche

Stands

Des fédérations du PCRml
Stands anti-impérialistes et
de nombreuses organisations

Montages diapos

POLITIQUE

Après l'extradition
de CroissantPeyrefitte
menace

Mais était-il vraiment besoin que M. Peyrefitte se donne tant de peine ? Nous n'avons jamais douté que le Droit Français, droit bourgeois, ne comporte suffisamment de subtilités et d'ambiguïtés, sans compter ses dispositions contradictoires, pour justifier n'importe quelle exaction ; la constitution énonce le droit d'asile politique, la loi prévoit des cas d'extradition, le politique est travesti en droit commun, tout cela est parfaitement légal. Et M. Peyrefitte a, sur ce point, parfaitement raison.

Aussi n'est-ce pas sur le caractère «légal» de l'extradition de Croissant que portent les interrogations adressées à la justice française, c'est sur le caractère fondamentalement aux ordres, et réactionnaire de cette «justice», c'est sur le caractère de plus en plus répressif pris par la politique française.

Car les faits demeurent : l'égalité ou pas, le gouvernement a eu la possibilité de repousser la demande d'extradition formulée par l'Allemagne, et il ne l'a pas fait. C'est donc que cela servait ses intérêts.

Peyrefitte se montre très à son aise pour démontrer que la loi lui permettait de faire arrêter l'avocat de Baader, de le faire comparaître devant la chambre d'accusation, de donner à celle-ci un avis favorable à l'extradition, et de faire réaliser celle-ci en un tour de main, tout recours étant «illégal».

Mais le ministre de la justice, s'il conserve son ton péremptoire, se trouve beaucoup moins à l'aise lorsqu'il lui faut répondre à des questions qui ne con-

cernent plus directement le code pénal ; par exemple lorsqu'on lui parle des pressions multiples exercées par le gouvernement sur les magistrats, ou de la complaisance dont il a fait preuve en face du diktat allemand... Peyrefitte n'a plus alors d'autre argument à donner que sa parole d'honneur qu'il n'en est rien ! Quant à l'argument qui consiste à dire que les griefs retenus contre Croissant sont ceux d'«aide à une association de malfaiteurs», et non celui d'être un terroriste international, il ne fait que confirmer l'aspect scandaleux d'une pratique qui consiste à assimiler froidement un avocat dans l'exercice de ses fonctions à un malfaiteur lorsque cela déplaît au pouvoir. Amalgame d'autant plus inquiétant que Peyrefitte accompagne ces considérations d'éloges au régime «démocratique» et de «liberté» qui sévit en Allemagne, pour justifier la collaboration du gouvernement français, qu'il donne — sans s'y référer explicitement — les immigrants venus d'Asie du sud-est pour des réfugiés politiques dont la présence garantit que la France est toujours une terre d'asile, et que son plaidoyer se termine en menaces, menaces de développer encore plus la concertation avec les Etats les plus réactionnaires, menaces à peine voilées contre tous ceux qui pourraient avoir l'audace de tenter de s'y opposer. L'apologie de Peyrefitte confirme qu'avec l'extradition de Croissant, le gouvernement français a fait un pas en avant dans la répression, et qu'il n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin.

Avec du vieux, on fait du neuf

LES NOUVEAUX
HABITS DU PCF

● Voilà le PCF lancé lui aussi, dans la quête de l'autogestion. «Sommes-nous devenus autogestionnaires ?» demande cette semaine *L'Humanité-Dimanche* à Pierre Juquin, à la suite de l'envoi fait par le PCF aux syndicats d'une déclaration intitulée «Pour une avancée décisive de la démocratie», qui fait référence de manière explicite à l'autogestion.

Depuis la rupture de l'Union de la Gauche, on avait déjà remarqué à plusieurs reprises cette tendance du parti révisionniste à marcher sur les plates-bandes des autogestionnaires dans l'espoir d'en séduire quelques-uns. Mais cette fois, l'attaque est plus sérieuse. Elle s'inscrit dans un projet que le PCF donne comme un projet global de changement de la société.

Remarquons toutefois que l'ambiguïté demeure. A la question «Sommes-nous devenus autogestionnaires ?», Juquin répond : «Je laisse répondre la déclaration : «Il s'agit d'avancer sur le chemin d'une gestion toujours plus large de la société toute entière par les travailleurs eux-mêmes, les citoyens eux-mêmes, c'est-à-dire de l'autogestion.» Et de poursuivre immédiatement «C'est une autre façon de dire la démocratie». S'il s'agit de deux façons de dire la même chose, à quoi bon changer de mots, sinon par une volonté délibérée de créer la confusion ? N'entrons donc pas dans cette querelle de mots. Ce qui nous intéresse ici, c'est de voir si, en changeant de mots, le PCF a changé aussi de ligne, et s'il veut remettre le pouvoir entre les mains des travailleurs.

Quelles propositions concrètes avance-t-il donc, qui aillent dans le sens de cette «gestion toujours plus large de la société» par les travailleurs eux-mêmes ?

AUTOGESTION
A LA YOUGOSLAVE ?

Certaines sont déjà largement connues : il s'agit, par exemple, de l'élection du PDG des entreprises nationalisées par le conseil d'administration de ladite entreprise, lequel comportera lui-même «un nombre important de salariés élus par l'ensemble du personnel». Est-ce là de l'autogestion quand les travailleurs auront le pouvoir d'élire au deuxième degré un PDG qui aura les mêmes pouvoirs que par le passé ? Elle existe déjà quelque part, cette «autogestion»-là : en Yougoslavie, où le pouvoir donné aux travailleurs de gérer eux-mêmes leur entreprise de cette manière a

conduit à ce que les directeurs soient, comme par le passé, pris parmi les diplômés des écoles supé-

libérative permettant aux travailleurs de s'exprimer sur les grands choix nationaux n'est prévu. Et d'ailleurs, ce que vaut le pouvoir régional dans ces conditions, les révisionnistes eux-mêmes ne l'affirment-ils pas clairement lorsque, en réponse aux revendications des travailleurs sur des problèmes relevant de leur compéten-

où les autogestionnaires ne seraient pas convaincus que, vraiment pour le PCF, la dictature du prolétariat, c'est du passé. «Nous nous en sommes expliqués publiquement. Nous sommes vaccinés, comme dit Georges Marchais» va même jusqu'à déclarer Juquin. Ce qui ne l'empêche pas de continuer d'affirmer, par ailleurs, avec



AG à Lip en 73 : le PCF qui joue aujourd'hui les champions du «pouvoir de la base» trainait alors les travailleurs dans la boue.

rieures, les ingénieurs, les cadres, et toujours en-dehors des membres de l'usine parce que le fonctionnement de celle-ci, inchangé, exigeait de mettre aux postes de commande un expert nanti de toutes sortes de «compétences» que les travailleurs n'ont pas eu, et n'ont toujours pas davantage la possibilité d'acquiescer ! Est-ce là le pouvoir aux travailleurs ?

«Nous voulons que le pouvoir devienne véritablement représentatif du peuple travailleur, et en premier lieu que les travailleurs obtiennent leur place au sein des assemblées et du gouvernement» déclare encore Juquin. «Dès aujourd'hui, c'est grâce au Parti communiste que des ouvriers sont députés ou maires d'une grande ville. En même temps, nous voulons que les citoyens exercent le pouvoir, en ne laissant à l'Etat que les problèmes de dimension nationale». C'est ici que le PCF montre le plus clairement le bout de l'oreille. Car quels sont les problèmes qui ne sont pas de dimension «nationale», en-dehors des affaires quotidiennes d'entretien et de fonctionnement d'une commune ou d'une ville ?

UN POUVOIR LOCAL
ETRIQUE

Tout problème de dimension nationale continue donc, comme par le passé, à être réglé par l'Etat. Aucune instance dé-

ce sur les centres qu'ils administrent, ils déclarent se heurter dans leur volonté de réforme et de bien faire à la mainmise du pouvoir central ?

Piètre démocratisation, qui montre bien qu'en changeant d'oripeau, le PCF ne change pas de nature, et que son opération «autogestion» ne recouvre qu'une tentative grossière pour essayer de battre le PS, le parti officiellement «autogestionnaire» sur son propre terrain, et gratter des voix du côté des syndicalistes CFDT ou de quelques nostalgiques de 1968 !

Et le parti révisionniste se fait là-dessus les questions et les réponses, les interrogations et les compliments. Le questionneur, un journaliste de *L'Humanité-Dimanche* joue les naïfs de service et s'émerveille de voir comment, après de telles propositions, Michel Rocard peut encore les «accuser d'être Staliniens en économie», pour le cas

quelques réserves sur les libertés, que «dans les pays où nos camarades communistes ont pris le pouvoir, ils ont accompli une œuvre immense. La société possède toutes les entreprises à 100 %, une base économique nouvelle existe.»

Et revoilà la même antienne qui réapparaît sous les «nouvelles analyses» : les pays de l'Est sont des pays socialistes, où les travailleurs n'ont pas encore assez de pouvoir «dans l'entreprise et dans l'ensemble de l'économie». Du pouvoir politique pour les travailleurs, il n'est, bien sûr, pas question. Quant à l'autogestion que propose le PCF, elle signifie multiplication des organismes et comités de base sans pouvoir réel et fortement encadrés par les révisionnistes eux-mêmes, ce qui n'est rien d'autre que le système qu'ils ont commencé de mettre en place dans les communes qu'ils contrôlent.

Suzanne VALLÉE

manifeste

pour le
socialismePARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE
Marxiste-LéninisteL'un dit blanc,
l'autre noir

Une fois de plus, il suffit que le RPR dise quelque chose pour que le PR affirme le contraire ou vice versa ; le RPR ayant déclaré samedi dernier que «Marchais a raison quand il dit que le terrain politique privilégié c'est l'entreprise». La réunion du BP du PR a déclaré que «cette démarche est contraire aux principes qui sont les siens et aux orientations définies par le président de la république. L'entreprise est un endroit où l'on travaille, il ne faut pas tomber dans le piège du parti communiste».

L'AXE SCHMIDT-MITERRAND SE MET EN PLACE

Dans sa querelle avec le parti socialiste, le PCF vient de mettre l'accent sur l'intervention de Pontillon, représentant du PS, au congrès du parti social-démocrate allemand, le 16 novembre. Certes, cette découverte de Marchais concernant les liens entre les social-démocraties européennes est, comme toutes les autres, un peu tardive et fortement commandée par les circonstances. Il y a belle lurette que la «deuxième internationale» continue d'exister et que l'Allemagne de Schmidt y occupe une place de plus en plus importante.

Mais sur le fond, les propos du socialiste français méritent effectivement qu'on s'y arrête. Que dit en effet Pontillon ? Evoquant divers aspects de la situation économique et sociale, il proclame : «*Tout cela exige des réponses communes sur le fond de notre histoire européenne commune et de l'interdépendance de notre économie. Ces réponses ne peuvent être qu'une politique commune, le renforcement et l'élargissement de la communauté euro-*

péenne et, finalement, la démocratisation des institutions européennes (...). Et, dans ces efforts, la coopération germano-française tient une place particulière.»

La politique menée par Schmidt en Allemagne de l'Ouest est connue : c'est une austérité qui se traduit notamment par un blocage des salaires, qui ont officiellement baissé en pouvoir d'achat, par un développement du chômage qui n'a rien à envier à celui qui sévit en France. La «communauté des réponses» apportées à la crise des deux côtés du Rhin par les sociaux-démocrates implique sans aucun doute, comme nous l'avons souligné dès le début du plan Barre, une orientation miterrandiste bien proche de celle du pouvoir actuel.

Il y a plus : ces dernières années, l'Allemagne de l'Ouest, forte d'un appareil économique plus moderne, n'a cessé de chercher à s'imposer comme le nouveau tuteur de l'Europe des neuf. Les abandons successifs de Giscard face à cette prétention n'ont cessé de s'accumuler, le dernier en date étant l'ex-

tradition scandaleuse de Klaus Croissant. Sur ce point, Pontillon non plus n'a pas été en reste, déclarant : «*Vous êtes confrontés à une agression internationale par un nouveau nihilisme (...). Les socialistes français n'ont jamais manqué à la solidarité internationale.*»

Si «l'agression» est «internationale», la riposte, par voie de conséquence, doit l'être également. Donc l'extradition de Croissant apparaît comme une mesure pleinement justifiée. Déjà, Mitterrand avait évoqué la «solidarité» de son parti avec Schmidt «contre le terrorisme». Ainsi, ce n'est pas seulement de politique économique commune qu'il s'agit, c'est bien aussi d'une approbation du modèle de société répressive mise en place par le gouvernement de Bonn. Un gouvernement Mitterrand n'aurait rien à envier, sur ce plan non plus, à celui de Barre. Comme le dit Pontillon, sans la social-démocratie allemande «il manquerait quelque chose au socialisme européen». Les «suicides» dans les prisons, par exemple...

RÉPRESSION: L'ESCALADE

«Conseil restreint», vendredi, à l'Élysée. Aux côtés de Giscard, Barre, le ministre de la Défense, de l'Intérieur, de la Justice et des Affaires Étrangères, le chef d'état-major et le secrétaire général de la défense nationale. Cette conjonction, dans une réunion qu'on dit officiellement avoir été consacrée à «la lutte contre le terrorisme», est par elle-même significative. C'est la police qu'on va mettre en branle. C'est la justice dont on va faire en sorte, comme pour l'affaire Croissant, qu'elle suive le mouvement. C'est la «coopération internationale» dans ce domaine qu'on va accentuer.

Le fait le plus nouveau est que, cette fois-ci, l'armée était aussi de la partie, par ses plus hauts responsables. Bien que «les mesures ne puissent pas être divulguées», on a appris que l'armée, désormais, aurait la charge de «protéger» les relais de télévision et de télécommunications, ainsi que les aérodromes. L'escalade est significative : dernier rempart de l'ordre bourgeois, l'armée est ordinairement gardée en réserve pour faire face à une éventuelle insurrection, les besognes quotidiennes de répression étant laissées à la police.

En mai 68 même, si certaines unités avaient été

concentrées autour de Paris, le pouvoir s'était bien gardé de les faire intervenir. Voilà que, cette fois-ci, le pas est franchi. Certes on n'a pas encore parlé des centrales nucléaires. Mais une fois engagé sur ce chemin, ne pourrait-on pas voir, par exemple, une manifestation comme celle de Malville l'été dernier confrontée à d'autres unités que celles de la police ?

Naturellement dans cette affaire, le «terrorisme» sert une fois de plus de prétexte. Mais, quand on annonce, à l'issue de cette réunion, que «les renseignements civils et militaires concernant les mouvements et activités gau-

chistes vont être coordonnés», la ficelle devient bien grosse ; quelles sont, parmi les organisations se réclamant en France de la révolution, celles qui approuvent la pratique des attentats, lesquels sont au demeurant loin, dans notre pays, d'atteindre les proportions qu'ils ont pris en Allemagne ? Aucune.

L'objectif de la classe au pouvoir est bien délimité : c'est contre les mouvements de masse révolutionnaires qui peuvent menacer son pouvoir, contre tout ce qui peut aujourd'hui à ses yeux favoriser leur éclosion pour demain, qu'elle mobilise son appareil.

Ça commence bien !

Les partis de droite avaient signé l'engagement réciproque de se désister pour le mieux placé au second tour afin de pouvoir concentrer les attaques contre le candidat de gauche. Le CDS vient d'obtenir une dérogation à la règle. En effet selon Lecanuet dans les cas où les candidats de l'opposition auraient été éliminés parce qu'ils n'auraient pas franchi la barre fatidique des 12,5 % des inscrits, il n'y a pas de raisons pour que les candidats de la majorité ne se déchirent pas entre eux, «le danger collectiviste» ayant été écarté. Il a obtenu gain de cause. Lecanuet est convaincu que c'est la seule solution pour lui d'avoir quelques élus dans l'Est et dans l'Ouest.

2^e semaine du procès Pailleron

NOUVELLES FUITES DEVANT LES RESPONSABILITES

La presse ayant fait état d'un dossier d'information ouvert à Metz contre la société Brockhouse-Lorraine (dont le PDG, Lefèvre était auparavant PDG de la SA Construction Modulaires qui construisit Pailleron) à propos de fausses factures, les avocats des familles ont demandé qu'il soit joint au dossier Pailleron. Le procureur s'y est refusé. Il aurait fallu pour cela attendre la fin du procès à Metz ce qui aurait repoussé d'autant la tenue du procès Pailleron. Tout en se portant parties civiles à Metz, les familles ont préféré ne pas s'engager dans une nouvelle attente interminable. Néanmoins sur citation de la partie civile, le prédécesseur de Jean Raymond à la DESUS (Direction de l'Équipement Scolaire Universitaire et Sportif) et son successeur seront entendus comme témoins.

LES MURS DE L'INCOMPÉTENCE, PLUS ÉPAIS QUE CEUX DU CES

L'audience de jeudi, consacrée à l'audition de deux fonctionnaires du SCAP (Service Construction de l'Académie de Paris) et d'un cadre de GDF n'a fait que confirmer les audiences précédentes. Au SCAP, chacun se déclare parfaitement incompétent en matière de bâtiment. Claude Diffaut, ingénieur

● Le procès Pailleron a repris jeudi. Dans tous les esprits, bien sûr, l'incendie du lycée Corneille de La Celle Saint-Cloud, survenu mercredi. Les avocats des familles ont tenu à protester énergiquement contre les scandaleuses déclarations d'Haby (cf. QdP d'hier).

Désormais, à la liste des «Pailleron» en fonctionnement, il faudra ajouter celle des «type Bender». Peut être le rapport sénatorial sur les constructions scolaires pourrait-il apporter des révélations supplémentaires. Mais il a été mis sous le boisseau par Chirac d'abord, par Barre ensuite.

Les avocats ont demandé que le Ministère de l'Éducation produise enfin ce rapport.

TPE, a pour seul souci de ne pas dépasser les crédits ni les délais. Quant à savoir si le matériau livré est bien celui qui était prévu, ou s'il présente toutes les garanties de sécurité, à d'autres ! L'architecte notamment, l'audience de vendredi fut consacrée à son interrogatoire.

«PIEGE PAR LES LABORATOIRES»

C'est précisément sur les problèmes de matériaux utilisés que l'architecte anglais, Michael Keyte, a fait reposer son système de défense. Selon lui, l'explication de la catastrophe est «parfaitement claire». La salle en feu a libéré une énorme quantité de fumée contenant des gaz très toxiques qui a envahi le préau en six minutes au lieu des trente prévues par les essais en laboratoire. Les issues de secours étant de plus verrouillées, les élèves se sont

trouvés pris dans un piège. Une explication qui ne vaut que pour une partie seulement des événements. Elle n'explique pas la rapidité de la propagation du feu dans les étages, elle escamote complètement l'existence des vides qui ont fait appel d'air, elle nie le rôle de combustible joué par le polystyrène placé entre les façades et les cloisons. On se demandait quel «paraplui» l'architecte aurait trouvé pour sa défense : son exposé qui a duré plusieurs heures a apporté la réponse. Les responsables ce sont les laboratoires qui l'ont introduit en erreur en garantissant à tort une durée de résistance des matériaux au feu.

Nul doute que par leurs questions jeudi prochain les avocats de la partie civile s'attacheront à cerner de près ce système de fuite devant les responsabilités.

Claude ANCHER

Un avion militaire s'écrase

IL AVAIT 25 ANS DE SERVICE

Vendredi matin, aux environs de deux heures, un avion Nord-Atlas transportant 30 marins et 4 membres d'équipages s'est écrasé sur une montagne, près de Béziers. Il n'y a aucun survivant. Les jeunes gens revenaient d'une émission de radio où ils avaient participé à une finale d'un jeu destiné à donner une bonne image de l'armée. Quelles sont les causes de l'accident ? D'après les premières déclarations officielles, le mauvais temps pourrait être à son origine. Toutefois, il faut noter à ce sujet que l'armée n'a pas estimé que cela constituait un risque tel qu'il faille retarder ou annuler le vol. D'autre part la vétusté de l'appareil — sans doute 25 ans — n'est peut-être pas étrangère au drame. De même ses performances extrêmement modestes pour-



raient expliquer un incident de vol ayant entraîné la chute. Il faut aussi noter que cet accident intervient après de très nombreuses défaillances du matériel militaire conventionnel ayant entraîné la mort de recrues ou d'appelés. Jusqu'à présent des accidents de ce type étaient révélés par des comités de sol-

dats. L'accident s'est déroulé en plein jour et les responsabilités seront peut-être mieux dégagées. Connaîtra-t-on les raisons de cet accident qui a coûté la vie à 30 appelés et 4 membres d'équipage ? La réticence habituelle de l'armée à dévoiler les causes de précédents accidents permet d'en douter.

X^e Congrès de la magistrature

L'ECUEIL REFORMISTE

●Le X^e Congrès du Syndicat de la magistrature s'est ouvert vendredi, l'affluence de cette première journée était assez faible, mais beaucoup de magistrats de province n'étaient pas encore arrivés et n'ont pu participer au neuf forums qui ont examiné différents aspects du thème du Congrès : «l'enjeu judiciaire».

Ce thème qui pose la question de la possibilité de lutter à l'intérieur de l'appareil prend cette année un relief particulier en raison de la situation actuelle qui voit d'une part un renforcement des pressions du pouvoir sur l'appareil judiciaire et des atteintes répétées aux libertés démocratiques inscrites dans la Constitution, et d'autre part la rupture de l'union de la gauche qui suscite interrogations et réserves de la part des militants du Syndicat. Comment ces questions se manifesteront-elles dans le débat, quelle traduction auront-elles dans l'équilibre des tendances politiques au sein du Syndicat de la magistrature quelle orientation sortira de ce Congrès par rapport à ces questions, tel est l'enjeu de ce X^e Congrès.

L'an dernier à l'issue de son neuvième congrès, le Syndicat de la magistrature adoptait une motion explicitant son attitude par rapport à l'union de la gauche. Cette motion était l'expression d'un compromis entre les diverses tendances du S.M. et elle résumait assez bien son attitude d'ensemble face à la gauche : sympathie et méfiance. Le S.M. y déclarait : «Une chose est certaine c'est que le programme commun de la gauche qui n'est pas en lui seul un changement de société mais un programme de gouvernement répond mieux en ce qui concerne les réformes statutaires et le domaine des libertés aux aspirations du S.M. (...)

Le reste est difficile à cerner car qui peut prévoir ce qui se passerait en cas d'arrivée de la gauche au pouvoir (...) Quant au S.M. s'il est évident qu'une partie des aspirations qu'il porte sont reprises en compte par le programme commun, il n'en est pas moins évident qu'elles ne s'y réduisent pas et que les problèmes qu'il a posés publiquement à la Justice et à l'Etat ne se résolvent pas seulement par un changement de personnes aux leviers de l'Etat.

En tant que groupe de magistrats et en tant qu'organisation syndicale il restera vigilant».

LES ILLUSIONS REFORMISTES

Si ce texte porte la marque des illusions de nombreux membres du syndicat de la magistrature vis-à-vis de la gauche, il exprime également leur méfiance, voire leurs réticen-

ces. L'évolution de la situation de la gauche n'aura pu que renforcer les réticences des magistrats du S.M. à son égard, sauf pour ceux qui militent dans l'un ou l'autre des partis de gauche. D'autres faits auront probablement conduit à accroître la méfiance des membres du S.M. par rapport à la gauche. C'est l'attitude passive, des partis de gauche voire complice pour ce qui est du PS au moment de l'extradition de Klaus Croissant, alors que le syndicat de la magistrature s'est engagé nettement dans la campagne contre l'extradition, ce qui lui a d'ailleurs valu un attentat contre son siège. C'est aussi l'exemple de ce qui se passe en Allemagne où la social-démocratie est au pouvoir, et en Italie où le PCI participe à la répression des révolutionnaires de concert avec la Démocratie chrétienne. Particulièrement sensibles à tout ce qui touche aux libertés démocratiques, les militants du S.M. ne peuvent que s'inquiéter de ces faits. Il est donc probable que le courant critique vis-à-vis de l'union de la gauche se sera renforcé par rapport à l'an dernier.

LE S.M. RÉVÉLATEUR

Une autre question qui rejoint le premier point sera au cœur des débats au cours de ce Congrès, celle qui est désignée sous le terme de «l'enjeu judiciaire». Cet enjeu est ainsi défini par le bureau du S.M. : «permettre aux personnes et aux groupes concernés (syndicats, associations, etc) de mener

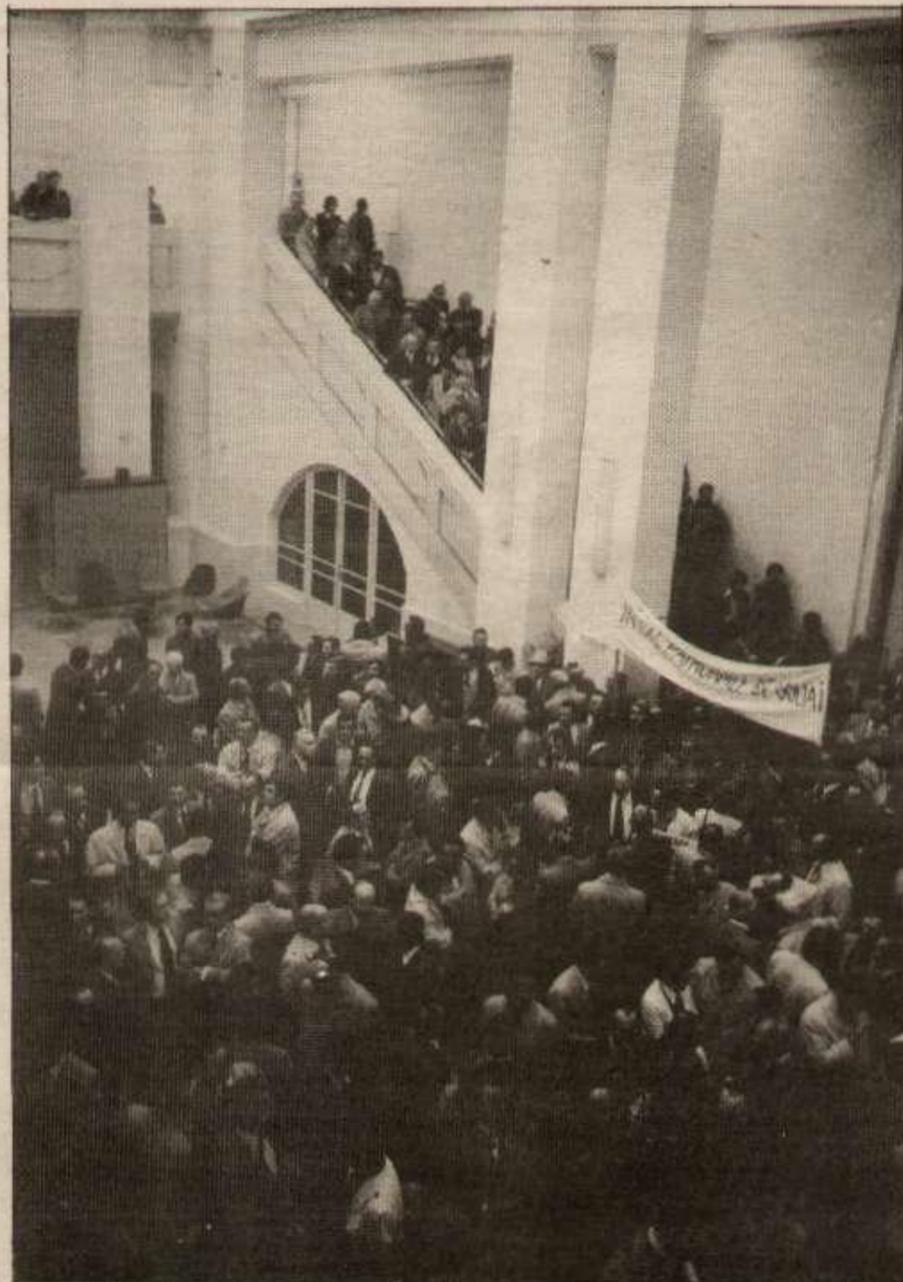
des luttes au lieu de la production judiciaire».

Il reste à préciser l'enjeu et surtout les moyens de lutte au sein même de l'appareil judiciaire. Les premiers textes publiés dans «Justice 77», journal du S.M. et certains des forums de vendredi nous font craindre que le S.M. ne s'engage sur la voie dangereuse de la définition d'un replâtrage réformiste de l'appareil judiciaire, tentation permanente à laquelle il a toujours tant bien que mal résisté.

Tout le positif de l'action du Syndicat de la Magistrature depuis sa création a consisté dans sa mise à nu des rouages et des mécanismes de la justice, dans la mise en évidence de son caractère de classe et du renforcement de cet appareil répressif. Certes les travailleurs, les masses populaires à travers leur expérience de la justice ont acquis la conscience de son caractère bourgeois, anti-populaire et on peut dire qu'il subsiste de moins en moins d'illusions dans les masses sur la justice «neutre». Les membres du Syndicat de la Magistrature bien que pour la plupart ils gardent sur l'appareil judiciaire des conceptions idéalistes et réformistes et développent l'idée de la possibilité d'une justice indépendante, au-dessus des classes, ont grâce à leur connaissance de tous ses multiples rouages, de ses méthodes, révélé comment l'appareil judiciaire fonctionnait dans le sens des intérêts de la classe dominante. Ils ont ainsi contribué à discréditer la justice et fourni des éléments pour une analyse plus fine de l'appareil judiciaire et de ses mécanismes. Le récent document publié par le Syndicat de la Magistrature de la Région Nord-Pas-de-Calais sur la jurisprudence de la Cour d'appel de Douai en matière de droit pénal du travail (QDP N° 566) fournit un excellent exemple de cette contribution du S.M. à la révélation du caractère de classe de la justice. Beaucoup plus périlleuse est la démarche tentée à ce Congrès de proposer des réformes pour élargir «les espaces de liberté» dans l'appareil judiciaire.

MÉFIANCE PAR RAPPORT A LA GAUCHE

Quels sont ces «espaces de liberté»? Il y a les espaces traditionnels : pu-



Manifestation des cadres de l'usine HGD, au Palais de justice de Douai après l'inculpation de leur patron. Un patron inculpé, ils n'en revenaient pas, la justice ils avaient l'habitude de la voir de leur côté.

blicité des débats, le caractère contradictoire de l'audience, l'existence de conseils et de voies de recours. A ces espaces traditionnels le S.M. veut tout en les élargissant en ajouter de nouveaux : lever du secret, choix du juge, contrôle du choix de la procédure, possibilité de commenter les décisions de justice, mise en cause de la hiérarchie. D'après ce qui ressort des premières discussions dans les forums et des textes publiés dans «Justice 77», le S.M. semble s'engager vers des propositions parfaitement intégrables pour la plupart par l'appareil judiciaire

Trouver d'autres moyens de désignation des juges, plus démocratiques, exiger l'élection des assesseurs, recruter des juges non professionnels... peut modifier en surface le

fonctionnement de la justice, mais ne changera rien de sa fonction d'appareil répressif au service de la classe dominante. S'engager dans ce sens, c'est proposer de nouveaux moyens pour renforcer l'illusion d'une justice démocratique et impartiale. Toutes les revendications de modification de l'appareil judiciaire qui ne prend pas en compte sa fonction même tombe nécessairement dans le travers du réformisme.

Certes il n'est pas inintéressant de lutter pour le respect et l'extension de certains droits démocratiques par rapport à l'appareil judiciaire : droits de la défense, voies de recours du justiciable, respect de la présomption d'innocence, droit à commenter les décisions de justice. C'est même d'autant plus important actuellement

que ces droits lorsqu'ils existent sont menacés ou bafoués. Mais ce qui est en cause ici ce n'est pas le fonctionnement de la justice, son apparence démocratique, mais nos droits face à l'appareil judiciaire. Il ne s'agit pas de se battre pour améliorer le contrôle d'une justice qui est de toute façon au service de la bourgeoisie, mais pour préserver et étendre nos garanties et nos moyens de défense face à cet appareil répressif. Il semble malheureusement que les magistrats du S.M. aient tendance dans le débat actuel à oublier quelque peu la fonction et le caractère de classe de la justice. Cependant le Congrès n'est pas terminé et les positions sur cette question ne sont pas unanimes.

INFORMATIONS GENERALES

Moins de 5 mois après le nuage toxique

Nouvelle fuite d'hexafluorure d'uranium à Pierrelatte

L'accident était inévitable

Vendredi matin, à l'usine Comurhex de Pierrelatte (PUK), une nouvelle fuite d'hexafluorure d'uranium s'est produite, moins de 5 mois après le très grave accident survenu dans la même usine de Pierrelatte.

Le 1^{er} juillet dernier 7 tonnes, pas moins, de ce gaz toxique — l'hexafluorure d'uranium — s'échappait d'un container (soit environ deux tonnes d'acide fluorhydrique et cinq tonnes d'uranium).

Contrairement à ce que déclarait la télévision, toujours très rassurante dans ces cas, l'incident de vendredi n'est pas seulement une fuite d'acide fluorhydrique, mais bien une fuite d'hexafluorure d'uranium, composé encore plus toxique. De même, la direction s'empresse de préciser que les relevés fait immédiatement n'avaient montré aucune radioactivité persistante, information

minutes. Il faut rappeler que la fuite du 1^{er} juillet avait duré, elle, une trentaine de minutes.

Pour l'Union locale de Pierrelatte (CFDT) qui, la veille même de l'accident de juillet, dénonçait encore une fois l'insécurité dans l'usine, cela ne représentait « que la suite logique des mauvaises conditions de travail et de sécurité de l'usine Comurhex ». La CFDT écrivait dès 1974 :

naçant des ouvriers d'atteinte des reins à plus ou moins long terme. D'autre part, l'acide fluorhydrique — le plus puissant de tous les acides : il attaque même le verre — irrite l'appareil respiratoire des travailleurs exposés. Pour la section CFDT de Comurhex, l'accident du 1^{er} juillet dernier était inévitable. L'accident d'hier, compté tenu de la vétusté scandaleuse d'un matériel (qui devrait présenter toutes les conditions de sécurité exigibles dans le nucléaire) ne l'était pas moins !

LE PRIX INQUIÉTANT DU PROGRAMME NUCLEAIRE

Une fois de plus est révélé l'antagonisme fondamental entre rentabilité capitaliste, exploitation des travailleurs et sécurité des usines. Le 1^{er} juillet, le vent qui soufflait a dispersé le nuage toxique, diminuant heureusement les conséquences de ce nuage toxique. La vitesse du vent semble entrer dans les critères de sécurité du trust Péchiney dont dépend la Comurhex...

Deux chiffres parlent : — En 1974, la production d'hexafluorure d'uranium était de 3 912 tonnes en 1974.

— En 1977, 8 000 tonnes seront probablement atteintes. Le développement à tout prix du programme nucléaire demande en effet du combustible, toujours plus de combustible pour les centrales.

Le chiffre d'affaires de Péchiney s'arrondit. Les ouvriers de Comurhex subissent, eux, de plein fouet dans leurs conditions de travail et leur santé, le choc de la politique énergétique de l'impérialisme français.

Pierre PUJOL

LA SERIE NOIRE DE COMURHEX

UNE DES USINES LES PLUS DANGEREUSES DE FRANCE

1976 : La nappe phréatique est polluée en fluor et en uranium. De la radioactivité est retrouvée dans l'eau de la cantine de l'usine !

1977 : 7 tonnes d'hexafluorure d'uranium s'échappent, suite à une rupture au niveau de la sortie d'un container.

1977 : Nouvelle fuite d'hexafluorure... Sans parler des contaminations quotidiennes dans une usine qui est un véritable bain de pollution radioactive.

«Le manque de personnel et l'augmentation des rendements aggravent nos conditions de travail et de sécurité. Dans tous les services, le travail est dangereux pour notre santé... Les fuites de produits toxiques sont colmatées avec les moyens du bord : du scotch, de la gaze, de l'araldite...» (cf. «Lutte Santé Sécurité n° 7»). Trois ans plus tard, certaines modifications ont été faites. Mais c'est d'abord la rentabilité qui a été visée : la salle d'électrolyse fluor passe de 24 à 42 cellules, puis à 60, ce qui accroît les dangers électriques et les émanations de fluor. Les taux d'uranium présents dans les urines des ouvriers dépassent souvent les doses admissibles, me-



Communiqué de l'UD CFDT de la Drôme

Le nouvel incident survenu vendredi 25 novembre à l'usine Comurhex de Pierrelatte met en évidence que les conditions minimum de sécurité ne sont pas remplies dans cette entreprise du groupe PUK tant pour les travailleurs que pour la population. La CFDT qui mène l'action depuis plusieurs années pour faire respecter l'arrêté préfectoral de classement sur les règles de sécurité concernant le matériel et les locaux, impose une protection efficace des travailleurs par de meilleures conditions de travail et un contrôle permanent de leur santé a demandé une nouvelle audience au préfet de la Drôme afin que les pouvoirs publics fassent respecter leurs propres règles sans accorder de nouveaux délais à la direction de Comurhex.

qu'il faut pour le moins vérifier sérieusement, compte-tenu de l'optimisme patronal lors du dernier accident...

L'incident de vendredi semble dû à la vétusté du matériel en place à la Comurhex. C'est un joint situé sur une bride au niveau de la tête d'un jaugeur qui a cédé, sous l'effet de l'usure. Il faut remarquer que la tête du jaugeur, qui datait de 1962, n'avait jamais été vérifiée par l'organisme spécialisé dans le contrôle des tubulures sous pression (l'APAVE).

L'INSÉCURITÉ QUOTIDIENNE

La fuite qui a démarré à 9 heures a duré en tout 45

INTERNATIONAL

La crise de la sidérurgie occidentale

(3) LE DECLIN DE L'EUROPE

L'Europe se trouve au cœur de la coopération trilatérale que les Etats Unis veulent imposer au monde occidental pour maintenir leur «leadership». Incapable de faire face fermement aux décisions américaines, la sidérurgie européenne envisage aujourd'hui de se soumettre aux prix plancher que les Etats Unis entendent fixer pour le marché américain. Par ailleurs elle est assez mal armée pour faire face à la concurrence japonaise qui s'affirme sur le marché européen ; malgré les mesures de contingentement acceptées formellement par le Japon en 1976, les aciers japonais continuent d'arriver sur le marché européen, tandis que, autant pour les exportations directes qu'indirectes l'Europe a du mal à affronter ses concurrents sur le marché mondial.

Prise dans son ensemble, la CEE est le deuxième producteur mondial après l'URSS avec 134 millions de tonnes produites en 1976, elle est également le second exportateur mondial. Mais depuis la guerre, sa part dans la production mondiale a considérablement décliné et sa place sur le marché est allée se dégradant. Hors de la CEE, l'Europe compte encore comme producteurs importants, l'Espagne, (11 millions de tonnes), la Suède (5 millions de tonnes) et l'Autriche (4,5 millions de tonnes). L'industrie sidérurgique européenne est loin de constituer un tout cohérent d'abord parce que 15 % de la production produits par des Européens concurrents importants sur les marchés, ne sont pas organisés au sein de la CEE. Ensuite parce qu'au sein même de la CEE, les situations sont loin d'être unifiées.

LA PREPONDERANCE ALLEMANDE

Depuis la fin de la guerre, la place respective occupée par les différentes sidérurgies nationales a profondément évolué. L'Angleterre perd du terrain, ainsi que la France, devant l'Allemagne ; le démantèlement des entreprises allemandes décidé à la

fin de la guerre est surmonté dès le début des années 50. Les USA imposent aux alliés la reconstitution d'une puissante sidérurgie allemande qui, dès 1952, est à nouveau la première d'Europe ; sur la base d'un appareil de production moderne, les maîtres de forges allemands creusent



La prépondérance de la sidérurgie allemande : ici une usine de la Sarre

l'écart entre eux et leurs partenaires européens jusqu'à produire 42,4 millions de tonnes en 1976. L'Italie a développé également une industrie moderne qui l'a placée au deuxième rang en Europe avec 23,4 millions de tonnes, la France, en troisième position produisait en 75, 23,2 millions de tonnes, tandis que le déclin du Royaume Uni ne le plaçait plus qu'en quatrième position avec 22,7 millions de tonnes.

LES CONTOURS DU PLAN AMERICAIN

Le plan américain commence à se dessiner nettement. Le sous-secrétaire au Trésor, Anthony Solomon, a été placé à la tête d'une équipe de travail chargée de déterminer en détail le contenu de ce plan. Les premiers points connus sont :

— le prix maximum fixé pour les aciers importés sera plus élevé que prévu : 5 % en dessus des résultats obtenus par le plus efficace des importateurs étrangers. Ce sont les compagnies US qui effectueront le calcul. S'ils acceptent des importations au dessous de ce prix, les importateurs seront sanctionnés.

— plusieurs centaines de millions de dollars seront débloqués pour permettre aux entreprises de financer leur modernisation.

— encourager l'implantation d'usines dans des régions à fort taux de chômage. C'est-à-dire là où les salaires sont bas et où l'organisation syndicale est inexistante, tandis que ferment des usines anciennes, bases traditionnelles des syndicats.

Dans ces chiffres, est inscrit l'échec relatif de l'ambitieux plan sidérurgique de De Gaulle. Le plan de modernisation de la sidérurgie lancé en 1966 avait pour objectif de servir de base à une industrie capable de rivaliser avec l'Allemagne. En 1974, avant la crise, la consommation accusait un retard de 1,5 millions de tonnes sur les prévisions et le retard s'est accentué dans les années 75-76. De plus, l'acier français est le moins compétitif, malgré la modernisation des installations et l'implantation des nouveaux centres de production, à Dunkerque et FOS.

LA CRISE ET L'EUROPE

En 1975, la production de la CEE a chuté de plus

de 20 %. Celle de la Grande Bretagne avait déjà chuté de 15 % : en 1974, contrairement aux autres pays qui avaient connu leur plus haut niveau de production, elle accusait un recul de près de 30 % par rapport à 1973. L'Allemagne voyait sa production baisser de 24 %, la France de 20 %. En 1976, la production n'a pas atteint les niveaux de 73-74 en 77 elle baissait à nouveau de 4,3 % pour l'ensemble de la CEE, de 8,2 % pour l'Allemagne ; seule alors, l'Italie enregistrait une augmentation de 2,5 %.

Parallèlement à ce fléchissement de la production européenne, les aciers européens se trouvaient concurrencés sur leur propre marché par les aciers japonais d'une part, et certaines catégories d'acier des pays de l'Est, d'autre part. C'est notamment le cas pour l'Allemagne dont la sidérurgie ne peut produire actuellement d'acier pouvant concurrencer les prix des tréfilés des pays de l'Est.

Grégoire CARRAT

(à suivre)

ZIMBABWE : LA DERNIERE MANOEUVRE DES RACISTES

Smith, le premier ministre du régime raciste de Rhodésie vient donc d'annoncer son ralliement au «suffrage universel», lui qui s'y était toujours violemment opposé. Il a attendu l'échec de la tournée du représentant britannique lord Larver, chargé de présenter le plan anglo-américain, pour présenter sa nouvelle version de «réglement intérieur».

La nouvelle manœuvre de Smith est présentée comme une grande nouveauté par la presse occidentale. Mais que peuvent signifier des élections dans un pays en guerre, alors que les organisations patriotiques sont interdites, alors que l'armée raciste tire à vue sur les paysans et les parque dans des camps de concentration ? C'est en même temps au moment où il commet une nouvelle agression contre le Mozambique que Smith parle de paix.

Ceux qui acceptent le plan Smith, Chirau, fantôme grassement payé par Smith, des transfuges des mouvements de libération qui, maintenant, passent

leur temps à attaquer le Front Patriotique, n'attendaient que ce geste de Smith pour justifier leur collaboration. C'est pour se servir d'eux que le régime raciste organise ces élections. Le Front Patriotique dénonce cette mystification : il ne négociera pas avec Smith, représentant d'un régime illégal, il n'acceptera pas la mascarade d'élections organisées sous la botte de l'armée d'occupation, avec des candidats racistes ou collaborateurs. La Tanzanie porte-parole des pays de la ligne du Front a réaffirmé son soutien au Front Patriotique.

Aux Etats-Unis, le département d'Etat a approuvé la déclaration de Smith, disant qu'il s'agit d'«un pas dans la bonne direction». La même formule a été utilisée par de Guiringaud. Les puissances occidentales prendraient une lourde responsabilité si elles cautionnaient ainsi la dernière manœuvre du régime raciste aux abois.

J.P. CHAMPAGNY

IRAN : NOUVELLE AGRESSION DES MILICES FASCISTES

Mardi, plusieurs centaines d'hommes de main du Shah, armés de gourdins et de matraques, ont agressé violemment un meeting démocratique. Ce meeting, tenu à l'occasion d'une fête religieuse musulmane rassemblait un millier de personnes. Une centaine de patriotes ont été blessés, parmi lesquels des personnalités qui ont récemment signé un manifeste contre la répression, pour la dissolution de la SAVAK et pour les

libertés démocratiques. La presse du régime fasciste a prétendu qu'il s'agissait d'une «contre-manifestation spontanée». En fait, l'agression s'est produite sous les yeux de la police et avec son soutien évident. Ce n'est pas la première fois que le Shah utilise des milices fascistes contre les démocrates. Dans un communiqué officiel, le dictateur menace les résistants d'une extension de la répression.

bref... En bref... En bref...

PORTUGAL

Soares a donné jusqu'à la fin du mois aux autres partis pour entamer des négociations sur un programme de législature. Mais les partis de droite, PSD et CPS, bloquent ce processus de négociations. Refusant de gouverner avec le soutien du PC qui risque de poser ses conditions, Soares menace de démissionner.

BARRE EN SYRIE

Barre est arrivé en Syrie samedi. Cette visite était prévue depuis longtemps, mais comme elle intervient après la visite de Sadate en Israël, de Guiringaud qui accompagne Barre s'est proposé comme médiateur entre l'Egypte et les autres pays arabes !...

«Ni guerre, ni paix»

LA SITUATION INTENABLE DE SADATE

«Nous avons abordé hier l'héritage de Nasser sur le plan des transformations économiques et sociales, et celui de la politique d'indépendance de l'Egypte.»

LE RÔLE DES MASSES SOUS LE RÉGIME DE NASSER

La nature de l'ennemi et celle de la guerre anti-impérialiste à mener nécessitent, pour aboutir, une large initiative des masses. Nasser s'y est opposé.

Pourtant, au lendemain de la défaite de 67, le mouvement spontané des masses qui ont déferlé dans les rues du Caire a transformé la défaite et l'effondrement politique de Nasser, par lequel Israël comptait achever sa victoire, en une volonté de ne pas capituler et de poursuivre la guerre contre l'agresseur. En refusant la démission de Nasser, c'est ce qu'il symbolisait de lutte anti-impérialiste passée que le peuple défendait.

Mais pas plus qu'avant la guerre, Nasser n'a voulu satisfaire les aspirations profondes des masses égyptiennes à une guerre de libération contre l'ennemi sioniste et l'impérialisme US. Celles-ci n'ont eu droit qu'aux privations au nom de l'effort de guerre. Son point de vue de classe interdisait à Nasser d'appréhender le rôle des masses dans l'édification de l'Egypte moderne et la guerre contre Israël.

Pour gagner la guerre, celui-ci comptait avant tout sur le niveau technologique de son armée, engagée dans une guerre «classique» ne mobilisant pas les énergies populaires. Une fois son armée détruite, il ne voyait plus guère d'autre issue que de s'engager dans la voie des compromis (résolution 242, plan Rogers, etc.) et de se tourner vers l'URSS pour renouveler son matériel militaire. Cette dépendance vis-à-vis de l'URSS pour l'armement, dans la situation créée par la Guerre des 6 jours, propice aux complots contre les peuples arabes, fait perdre l'initiative de la guerre à l'Egypte et fait dépendre pour une part la solution du conflit des visées de l'URSS.

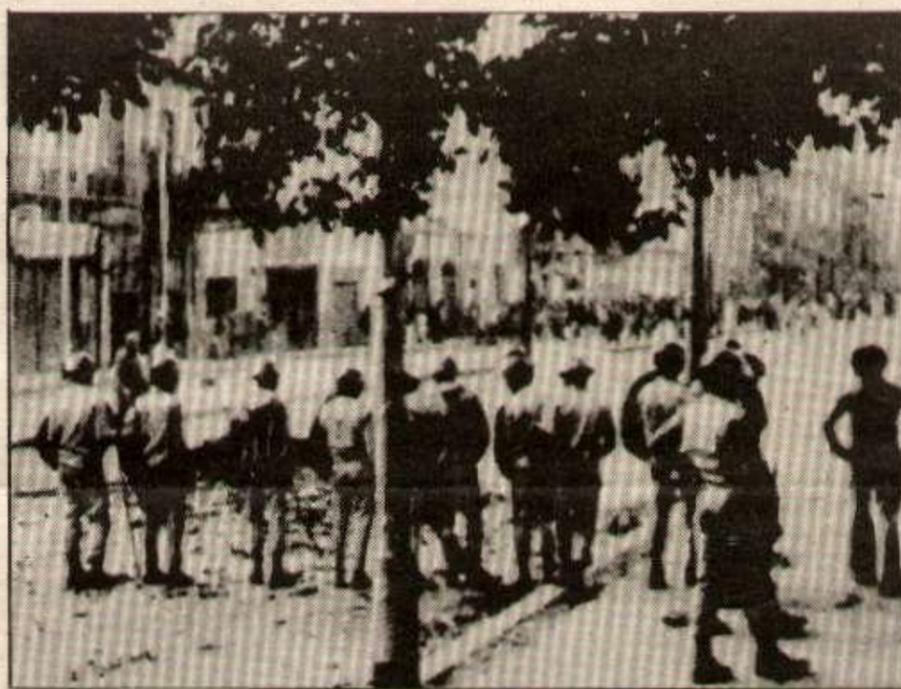
Avec la situation dite de «ni guerre, ni paix» qui s'installe et qui absorbe toutes les ressources nationales dans l'effort de guerre, l'Egypte (ainsi que les autres pays arabes engagés dans le conflit, dont la Syrie) est engagée

dans un cercle vicieux qui maintient à la fois une certaine dépendance politique, et l'état de pauvreté, la misère pour les masses.

Nous poursuivons aujourd'hui cet examen, pour mieux cerner la signification de la politique de Sadate, qui a succédé à Nasser à sa mort en 71.

prochaine, comportent un risque d'explosion populaire que Sadate et son équipe savent ne pas pouvoir contenir. Toutes les

dans le conflit, ne peuvent être considérés comme arbitres. Elle propose de s'adapter à la situation de «ni guerre, ni paix» tout en



Face à face la police de Sadate contre une manifestation populaire

La bourgeoisie égyptienne, hostile à l'éventualité d'une guerre populaire inscrite pourtant à l'ordre du jour dans la région par la Résistance Palestinienne, cherche à mettre fin au conflit par tous les moyens conformes à ses intérêts de classe. Nasser a fait le premier pas dans cette direction en acceptant le plan Rogers.

LES CONTRADICTIONS AU SEIN DE LA BOURGEOISIE EGYPTIENNE

Sadate hérite de l'impasse dans laquelle le régime de Nasser était engagé. Mais il doit en plus affronter le mouvement des masses qui s'affirme. Dès la mort de Nasser, les choses se posent dans les termes suivants : l'irruption du mouvement des masses rend encore plus inconcevable pour la bourgeoisie égyptienne le maintien de la situation de «ni guerre, ni paix». Tant que l'URSS refuse de livrer les armes offensives qui peuvent assurer l'avantage à l'armée égyptienne, la guerre classique est considérée comme suicidaire. Mais la mobilisation patriotique du peuple et les privations qu'il n'accepte qu'au nom de la guerre de libération toujours promise comme ressources du pays servent

à payer l'effort de guerre et les dettes à l'URSS, et la bourgeoisie égyptienne n'a pas les moyens d'augmenter la consommation populaire.

La situation économique ne peut être débloquée, aux yeux de la bourgeoisie, que par les investissements étrangers, mais la situation politique n'encourage pas les capitalistes occidentaux et arabes à investir en Egypte.

Sadate ne voit qu'une solution : obtenir qu'Israël négocie sur la base du plan Rogers et la résolution 242 à l'ONU. Seuls les Américains semblent avoir les moyens de débloquer la situation : parce qu'ils peuvent, espère Sadate, faire pression sur Israël et sortir le capitalisme égyptien de son marasme.

Une autre tendance donne pour dérisoires les chances de négociations avec Israël. Elle préconise l'alliance exclusive avec l'URSS et estime que les Etats-Unis, impliqués dans le maintien de l'existence d'Israël et partie prenante souhaitant le renforcement du capitalisme d'Etat,

Mais en définitive, ce qui va rendre possible le renversement d'alliance opéré par Sadate et sa politique de «libéralisation» ce sont, d'une part l'hostilité envers les Soviétiques qui commence à se préciser, notamment dans l'armée. Le poids jugé insupportable de la bureaucratie nassérienne, qui sert de prétexte à un inflexible de la politique égyptienne, il y a également le poids accru des pays arabes (dont l'Arabie saoudite) qui sont désormais en mesure de peser sur les relations internationales. On estime aussi que le développement des relations avec les Etats-Unis, connaissant un relatif déclin, notamment avec les coups portés par les peuples d'Indochine, n'entraîne plus les mêmes risques de domination qu'auparavant. Ce n'est qu'après une série de crises, d'arrestations et de purges, que Sadate va réussir à imposer sa ligne de conduite.

Sonia Sassoun

(à suivre)

Achetez tous les jours
Le Quotidien du Peuple
dans le même kiosque

Samedi 26 novembre

TF 1
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Eh bien, raconte
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Numéro un : Claude François
21 h 30 - Peyton place. Feuilleton américain
22 h 50 - Expressions. La fête à Chagall; chants et danses des Révolutions russes.

A 2
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Ouvrez l'œil
20 h 00 - Journal
20 h 35 - Grand théâtre historique : L'affaire des poisons. Les empoisonneuses de la cour du Roi Soleil. L'histoire par le petit bout de la lorgnette.
22 h 05 - Voir. Cartes postales. 1914-1918. Des millions d'hommes souffrent et meurent... et l'industrie de la carte postale connaît une belle prospérité. Sacrifices. Le fanatisme religieux en Inde. Karajan au plus-que-parfait.
22 h 50 - Drôle de baraque

FR 3
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Samedi entre nous
19 h 55 - Flash journal
20 h 00 - Thalassa. Les sous-marins nucléaires.
20 h 30 - Gala balanchine. Trois chorographies de George Balanchine, interprétées par le Ballet du Grand Théâtre de Genève.

Dimanche 27 novembre

TF 1
18 h 10 - Le piège. Film TV américain
19 h 45 - Les animaux du monde. L) Nocturama de Berlin
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Les sept voleurs de Chicago. Film américain de Gordon Douglas (1964), avec Frank Sinatra et Bing Crosby. Sinatra, toujours à l'aise dans les rôles de caïd d'un milieu qu'il connaît bien. Cette histoire de gangsters est traitée sur le mode comique.
22 h 15 - L'Afrique convoitée. N° 4 : Les racines profondes. Les structures étatiques et leurs rapports avec les coutumes tribales.

A 2
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Musique and music
21 h 40 - Les origines de la mafia. Série italo-britannique en cinq épisodes. Troisième épisode : Les chacals. Comment la mafia perpétue en Sicile les structures féodales au 19^e siècle.
22 h 25 - Des hommes : les mineurs d'argile. Les conditions de travail des mineurs d'argile de la région de Provins.

FR 3
18 h 45 - Spécial DOM-TOM
19 h 00 - Hexagonal. Canteloube et René Clemencic et les «Carmina Burana»
19 h 55 - Spécial sports
20 h 05 - Cheval, mon ami
20 h 30 - L'homme en question. Bernard-Henri Levy. L'impressionnisme des nouveaux philosophes
21 h 35 - Variations lumino-dynamiques
21 h 45 - Court métrage français
22 h 20 - Journal
22 h 35 - Cinéma de minuit : Aspects du cinéma italien : Merci, ma tante !. Film italien de Salvatore Samperi (1967), en version originale sous-titrée. L'exploitation cinématographique habile du thème qui marche bien en Italie : la contestation sociale et politique. Quel que soit le terrain, le racolage reste du racolage.

Lundi 28 novembre

TF 1
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Eh bien raconte
20 h 00 - Journal
20 h 30 - L'avenir du futur. Traitement de choc. Film d'Alain Jessus (1972). Avec Alain Delon, Annie Girardot, Michel Duchaussoy. Une cure de jeunesse pour privilégiés dans une clinique bizarre. La vie des exploités sert à régénérer celle des riches. Ce film n'a rien de «médical», c'est une fable sur l'exploitation capitaliste. Aucun rapport avec le débat qui suit.
21 h 55 - Débat : Vivrons-nous plus longtemps demain ?

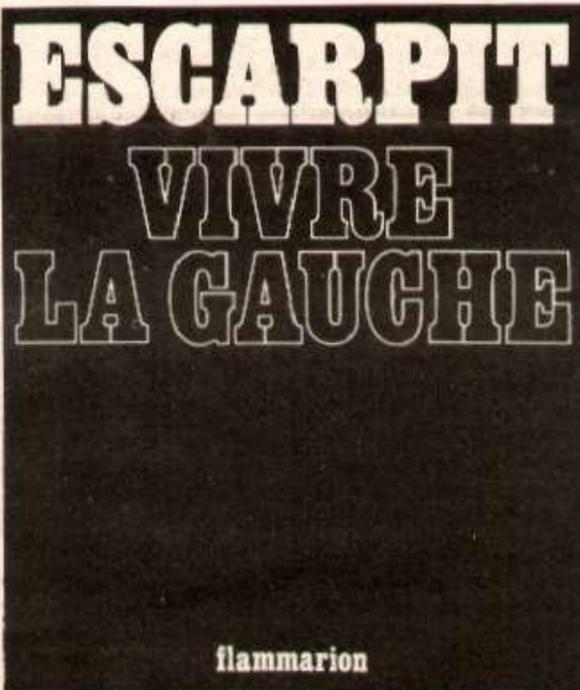
A 2
18 h 55 - Des chiffres et des lettres
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Ouvrez l'œil
20 h 00 - Journal
20 h 30 - La tête et les jambes
21 h 55 - Chow Ching Lie. Chow Ching Lie mariée par force dans la Chine féodale à l'âge de 13 ans a vécu les contraintes de l'ancienne Chine. Venue à 26 ans en France, elle raconte dans Le Palanquin des larmes sa vie.

22 h 45 - Bande à part : quelque part... ailleurs. Cofette Piat, avocate, parle de la justice et de son expérience d'avocate.

23 h 15 - Journal et fin
FR 3
19 h 05 - Télévision régionale
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - Flash journal
20 h 00 - Les jeux de vingt heures.
20 h 30 - Madame Croque-maris. Film de Jack Lee Thompson (1964), en version française. Avec Shirley Mac Laine, Paul Newman, Robert Mitchum, Dean Martin, Gene Kelly. Une jeune femme voit tous ses maris successifs faire fortune et mourir... Ça aurait pu être drôle.
22 h 15 - Journal et fin

Vivre la gauche

De Robert ESCARPIT



Robert Escarpit, universitaire de haut rang, et surtout billetiste renommé du Monde, vient de publier chez Flammarion un nouveau livre, «Vivre la gauche». Le but de ce livre semble bien être de montrer qu'au delà des appartenances partisans, il existe des principes «de gauche, une éthique en quelque sorte qui caractériserait les hommes de gauche, à la fois en positif et aussi en opposition aux principes et comportement «de droite».

Dans un style bien connu, celui qui a fait son succès au Monde, Robert Escarpit livre son expérience personnelle, qu'il estime assez représentative de ce que doit être «une vie de gauche». Son itinéraire politique illustre en effet à merveille ce qui fait la trame du livre : Escarpit a baigné dès son enfance dans milieu radical-laïc de la III^e République, il a été séduit par le tourbillon du Front Populaire en 35 (au point même de s'y engager !), il en a tiré une «admiration» pour les militants communistes au point d'en être séduit sans pour cela rejoindre le PCF, il a traversé le désert de la IV^e République et du gaullisme pour finalement se réinstaller dans l'espoir d'une victoire en 78 de l'Union de la gauche (le livre a été écrit avant la rupture). Le tout sans bien sûr laisser passer

la «chance» d'une brillante carrière universitaire qui l'a conduit, sans illusion dit-il, à être président de l'université de Bordeaux après la réforme Edgar Faure.

Un tel passé relativise hautement ce que Escarpit appelle «la gauche». On est aux antipodes d'une analyse des classes sociales, et par là même d'une distinction entre ceux qui veulent transformer la société, les révolutionnaires, et ceux qui cherchent à maintenir le statut quo, les réactionnaires, au sens propre du terme.

Au fond, le cri du cœur d'Escarpit dégage un petit parfum désuet : celui d'un humanisme laïcisant, qui pendant des décennies a caché la pire des exploitations. Les têtes de chapitre du livre sont en elles-mêmes révélatrices «militant, adhérent, combattant», c'est-à-dire la différence entre celui qui garde son droit de critique et celui qui l'aliène en militant, «le piège des idées», ou comment se méfier «des idéologues», «l'âme et la tripe», le ressort sentimental de l'homme de gauche, etc.

Sincère, Escarpit l'est certainement. Dépassé et décidé à fermer les yeux devant la réalité, il ne l'est pas moins. Cette réalité lui montrerait qu'il n'est pas du bon côté de la barrière, le côté du peuple.

Nicolas DUVALLOIS

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



Et l'acier fut trempé

3^e épisode

Nicolas OSTROVSKI

Le jeune Pavel (Pavka) Kortchaguine vient de se faire renvoyer de l'école par le pope qui l'a trouvé trop impertinent. Finie l'école, Pavel se fait embaucher au buffet de la gare de sa ville.

— Pourquoi si tôt ? s'étonna Pavka. La relève n'est qu'à sept !

— T'en fais donc pas pour les autres. Viens quand j'te dis. Et t'avise pas de rouspéter si tu n'tiens pas à ce que j't'abime le portrait. Regardez-moi ça : un nouveau, à peine embauché, qui fait déjà des manières !...

Les plongeurs qui venaient de terminer leur tour de service suivaient avec intérêt la conversation des deux gamins. Le ton insolent et l'attitude provocante de l'autre firent monter une grande colère chez Pavka. Il avança d'un pas, prêt à administrer une peignée au morveux. La crainte d'être renvoyé dès le premier jour l'obligea cependant à se maîtriser et, le visage assombri, il se contenta de dire :

— Fais gaffe. Te frotte pas trop à moi : tu pourrais te piquer. Demain, je serai ici à sept heures. Pour la bagarre, je m'y connais autant que toi. Si c'est ça que tu veux, à ta disposition...

Surpris par cette résistance aussi catégorique d'un Pavka tout hérissé, l'adversaire recula d'un pas vers le chaudron et bafouilla, décontenancé :

— Bon, ça va ! On verra bien...
La première journée s'était écoulée sans inci-

dents, et Pavka rentra chez lui avec la conscience tranquille d'un homme qui a bien mérité son repos, un homme qui trime et que personne ne peut plus traiter de fainéant.

Le soleil matinal se leva paresseusement derrière l'énorme bâtisse de la scierie. Bientôt allait apparaître la baraque où habitait Pavka. Là, tout de suite après la propriété des Lechtchinski.

«La mère ne dort sans doute pas; et moi, je reviens du boulot, pensa Pavka, et il pressa le pas en sifflotant. Après tout, ce n'est pas un mal qu'on m'ait fichu à la porte de l'école. Ce sale pope m'y aurait n'importe comment rendu la vie intenable. Maintenant, je lui crache dessus, songeait-il allègrement. Quant au filasse, il aura de mes nouvelles, je lui casserai la gueule; c'est dit.» Il poussa le portillon.

Dans la cour, sa mère s'affairait auprès du samovar. Dès qu'elle aperçut Pavka, elle l'interrogea anxieusement :

— Alors ? ça s'est bien passé ?
— Oui, ça a été, répondit-il tout en se demandant ce que sa mère pouvait bien avoir à lui annoncer : elle paraissait le mettre en garde. Il comprit d'ailleurs tout de suite : par la fenêtre ouverte, il reconnut le large dos de son frère Artem.

A SUIVRE

Catalogne, Pays Basque

L'ETAT ESPAGNOL EN PROCES



Carte régionale de la Catalogne éditée par la Généralité en 1936.

En Catalogne, le résultat des élections du 15 juin avait donné une écrasante majorité aux partis autonomistes. Par la suite, c'est la première nationalité de l'Etat espagnol à avoir obtenu de la monarchie un statut «provisoire». La contradiction qui l'oppose au pouvoir central semble ici pouvoir se régler de façon moins antagonique qu'au Pays Basque.

Fondamentalement, cela est dû à l'influence que la bourgeoisie catalane conserve dans le mouvement autonomiste.

«*Convergencia Democrática de Catalunya*» (C.D.C.) est sans doute le parti le plus représentatif de la bourgeoisie catalaniste. Son secrétaire général Jordi Pujol, est l'un des dirigeants de la «*Banque catalane*», son slogan est «*Fer País*», c'est à dire «*faire pays*» : «*construire le pays*». Se réclamant d'une idéologie très nationaliste il a consacré la plus grande partie de son activité à doter la bourgeoisie catalane d'un système financier qu'il veut autonome par rapport à la haute finance madrilène. Pas plus que le PNV ne peut représenter le nationalisme basque, «*Convergencia democrática*» ne représente la totalité du courant nationaliste. Donné vainqueur aux élections du 15 juin, il ne s'est placé qu'assez loin derrière la coalition Parti socialiste catalan et P.S.O.E. Pourtant,

l'influence des idées, la clarté avec laquelle il expose les projets du catalanisme bourgeois en font un parti fondamental de la Catalogne actuelle.

Josep Maria Culler est l'un des principaux dirigeants de «*C.D.C.*», il en représente l'aile la plus radicale. Economiste, il a fait partie de la délégation de son parti aux négociations du Pacte de la Moncloa. L'interview qu'il nous a accordée constitue une bonne introduction à notre enquête sur la Catalogne. Dans la partie que nous publions aujourd'hui, il détaille les méfaits du «*miraclé économique*» espagnol en Catalogne pour exprimer son inquiétude devant la révolte que ceux-ci suscitent dans les masses. Il décrit le projet de société que son parti veut mettre en œuvre en conquérant l'autonomie pour la bourgeoisie catalaniste : un projet pour les entrepreneurs et les financiers catalans marquée par la recherche d'un nouveau modèle de collaboration déclassée. Mais ce n'est pas le capitalisme, ni le nationalisme bourgeois qui peuvent résoudre définitivement les graves déséquilibres signalés par Culler. Déjà, le projet «*pujoliste*» se heurte à des limites concrètes inscrites dans la «*généralité provisoire*» le Pacte de la Moncloa. C'est ce que nous examinerons dans notre prochain numéro, avec la 2^e partie de cette interview.

— QDP : Comment analysez-vous la situation économique de la Catalogne ?

— Josep Maria Culler : Elle est grave, très grave. Ce qui est en cause, c'est le modèle de croissance «à la catalane» que nous avons connu depuis 15 ans. Le secteur qui a dirigé le développement ici a été fondamentalement l'industrie de transformation, la production de biens de consommations durables, l'électro-domestique, l'électronique, le textile... Une industrie où la relation capital-travail est restée très faible, c'est-à-dire qu'elle nécessite beaucoup de main d'œuvre.

Or ces secteurs qui ont stimulé toute l'économie se trouvent confrontés à deux types d'impacts : d'abord la concurrence extérieure (le textile de Hong Kong par exemple), ensuite le fait que la demande intérieure a atteint un certain plafond. Le boom des machines à laver est bien passé maintenant.

Nous sommes maintenant à un carrefour. Il faut repenser tout ce type de croissance, inverser le rapport capital-travail en utilisant une technologie plus sophistiquée.

Par ailleurs le développement des dernières années, a entraîné des déséquilibres territoriaux et une situation sociale conflictuelle terribles, qui mettent en danger le système lui-même. Avec le climat de plus grande liberté que nous connaissons, on descend de plus en plus chaque jour dans la rue. Chacun se rend compte que cela ne peut plus durer.

La question est de savoir si cette transformation ne peut être opérée que par le capital international ou si le capital catalan autochtone est capable de l'as-

«Fer país» ?

Un aspect du mouvement autonomiste en Catalogne

Interview recueillie par Frédéric FERRER

surer. Nous croyons qu'il pourrait le faire avec l'aide d'un secteur public important. Mais s'il n'y a pas plus de demande, cela ne pourra pas fonctionner, cela ne se fera pas. Or, l'inflation et le chômage continuent d'augmenter.

Nous nous trouvons devant une crise structurelle. Il s'agit de redéfinir une économie actuellement montée comme un château de cartes.

La désertification

— QDP : Pouvez-vous décrire plus précisément ce que représentent les «déséquilibres territoriaux» dont vous parlez ?

— Il y a un fait bien simple : chaque année la population des «terres du Ponant» (1) se déplace de 25 km vers Barcelone, cela va se terminer en désert. 50 % des municipalités ont perdu jusqu'à la moitié de leur population. Or toute cette zone de Barcelone où s'installe l'essentiel de cette émigration est sans organisation : l'administration locale dans ce pays n'a aucune sorte de pouvoir, les municipalités, le plus souvent ne sont pas autre chose que des instituts de corruption.

Sous le franquisme, le système fiscal a fait que 50 % de la Rente Nationale est allé à Madrid, cela a servi pour y construire de nouveaux édifices et non pour le développement «des diverses régions et peuples de l'Espagne».

Toutes ces déficiences font que les gens sortent de plus en plus dans la rue pour manifester, alors qu'auparavant ils avaient peur de la répression.

— QDP : Cette description met bien en lumière la responsabilité du franquisme dans la crise actuelle.

— Oui, la responsabilité du franquisme, mais aussi de la bourgeoisie catalane, qui, en échange

de la «paix sociale», n'a jamais mené la bataille, n'a jamais présenté d'alternative claire et a totalement abdiqué de ses responsabilités. Il faut dire aussi que lorsqu'il y a eu quelqu'un pour faire quelque chose, à Madrid, on lui a rendu la vie impossible : pressions et chantages de toutes sortes pour qu'il renonce.

«La gestion et l'application, l'administration des fonds doivent revenir à la Catalogne»

— QDP : Selon vous, quelles doivent être les attributions économiques de la Généralité ?

— Vous parlez des compétences économiques, je dirais volontiers que je les veux toutes. Maintenant, nous ne voulons pas être un groupe «témoin» qui se limite à sauvegarder les principes,

Nous sommes un parti de gouvernement et nous voulons reconstruire le pays concrètement. Pour l'immédiat nous revendiquons les compétences prévues par le statut de 1932, actualisées. En matière fiscale, bien évidemment, la «relance», économique doit être unitaire, elle doit être impulsée par l'Etat central, sinon ce serait la meilleure manière de faire sortir le capital de la Catalogne. Aujourd'hui, la politique fiscale et monétaire doit reposer sur l'ensemble de l'Etat, mais la gestion, et l'application, l'administration des fonds doivent revenir à la Catalogne.

La politique sociale et du travail, la politique agraire, l'aménagement du territoire, la santé, l'enseignement, doivent revenir à la Généralité.

Les «comarques» (2) doivent être réinstituées par la création de conseils cantonaux et se doter de statuts particuliers.

Nous pensons aussi que doivent être nationalisés les servi-

ces publics ou des secteurs qui, ont un poids particulier dans l'économie : l'énergie par exemple.

Il faut aller vers la constitution par la Généralité, d'une Banque de Catalogne qui puisse jouer un rôle directeur dans la politique de crédits. Plutôt que de nationalisations, nous préférons parler de socialisation : par exemple les compagnies des eaux devraient plutôt être municipalisées. De toutes façons, il faudra indemniser, en favorisant les petits actionnaires qui sont nombreux en Catalogne.

Les usines de l'INI (3) doivent être supervisées par le gouvernement de la Généralité. De même pour la RENFE (4), la Généralité doit intervenir sur des questions comme l'ouverture ou la fermeture d'une gare, d'une ligne etc...

— QDP : En matière d'ordre public ?

— Nous serions très contents de voir reconduites les fonctions de la Généralité de 1932 (5).

Ainsi, nous défendons le fait que l'ordre public doit être compétence de la Généralité. Mais, personnellement, je crois à de très faibles chances de succès.

(à suivre)

Le groupe «Banque Catalane» vient maintenant au 1^{er} rang des banques espagnoles.



(1) : «Terres du Ponant» : les régions occidentales de la Catalogne.

(2) : «Comarques» : unités administratives territoriales traditionnelles, instituées par la Généralité de 1932, elles ont été abolies par Franco.

(3) : INI : Institut National de l'Industrie.

(4) : RENFE : Les chemins de fer espagnols.

(5) : Le président de la Généralité exerçait les pouvoirs de police au nom du gouvernement de la République, qui pouvait suspendre sa délégation.